



MUNICIPALITE DE LONAY

RAPPORT DE GESTION 2014



Municipalité in corpore

Lonay, le 18 mai 2015

Préavis No 7 / 2015

RAPPORT DE LA MUNICIPALITE DE LONAY AU CONSEIL COMMUNAL SUR SA GESTION PENDANT L'ANNEE 2014

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Conformément aux articles 3 et 93c de la loi du 28 février 1956 sur les communes, à l'article 34 du règlement du 14 décembre 1979 sur la comptabilité des communes et à l'article 90 du règlement du Conseil Communal de Lonay du 4 avril 2006, la Municipalité a l'honneur de soumettre à votre approbation le rapport de gestion pour l'année 2014.

Les comptes, accompagnés des commentaires de la Municipalité sont déposés séparément.

Table des matières

Conseil communal	6
<i>Composition</i>	6
<i>Mutations</i>	7
<i>Séances</i>	7
<i>Votations</i>	7
<i>Répartition des dicastères</i>	10
<i>Activités</i>	10
<i>Objectifs 2011-2016</i>	10
Section I : Administration générale - Finances - Sociétés locales - Affaires militaires, économie de guerre - Aménagement du territoire, urbanisme - PCi Comité directeur	12
<i>Appréciation générale</i>	12
<i>Principaux dossiers traités</i>	13
<i>Dossiers ouverts et perspectives d'action</i>	13
<i>Associations régionales : ARCAM - Région Morges - PALM</i>	14
<i>Personnel</i>	14
<i>Administration générale</i>	15
<i>Finances</i>	17
<i>Sociétés locales</i>	18
<i>Aménagement du territoire</i>	18
Section II : Ecoles - Œuvres sociales - Eclairage public - Eglises & cultes	19
<i>Appréciation générale</i>	19
<i>Principaux dossiers traités</i>	19
<i>Dossiers ouverts et perspectives d'action</i>	19
<i>Ecoles</i>	19
<i>Œuvres sociales</i>	21
<i>Eclairage public</i>	22
<i>Eglises & cultes</i>	23
Section III : Bâtiments - Voirie - Domaines - Forêts - Parcs, promenades & fontaines - Terrains de sports - Cimetière - Déchèterie	25
<i>Appréciation générale</i>	25
<i>Principaux dossiers traités</i>	25
<i>Dossiers ouverts et perspectives d'action</i>	25
<i>Bâtiments</i>	25

<i>Domaines</i>	27
<i>Cimetière</i>	28
<i>Déchèterie</i>	28
Section IV : Police - Transports publics - Service du feu - Informatique - Police des constructions, salubrité & retrait des clôtures	28
<i>Appréciation générale</i>	28
<i>Principaux dossiers traités</i>	29
<i>Dossiers ouverts et perspectives d'action</i>	29
<i>Transports publics</i>	29
<i>Police</i>	31
<i>SIS Morget</i>	32
<i>Police des constructions</i>	34
Section V : Routes et signalisation – Canalisations – Epuration – PCI ...	36
<i>Appréciation générale</i>	36
<i>Principaux dossiers traités</i>	36
<i>Routes & épuration</i>	36
<i>Routes</i>	37
<i>Canalisations – épuration</i>	37
<i>Protection civile District Morges</i>	40
Préavis	41
Conclusions générales	41
Décisions	42
Lexique des abréviations	43

Impressum	
Créé le:	10.02.2014
Version:	2.0
Dernière modification:	18.05.2015
Auteur:	Greffe municipal
N° du projet:	
Répertoire/Fichier:	D:\Lonay\102 Municipalité\102.02 Préavis et rapports mun\2015\Rapport de gestion\Rapport de gestion 2014_v7.docx
Nombre de pages:	44 (y compris page de titre et table des matières)

Conseil communal

Composition

Bureau

Président	M. Jean-Pierre PINAZZA
Vice-Président	M. Michel FONTANA (jusqu'au 30.06.2014) M. Philippe FREY (dès le 01.07.2014)
Scrutateurs	MM. Gérald NICATY et Marc SCHMIDT
Scrutateurs-suppléants	Mme Elisabeth MOREROD et M. Jean-François CROISIER
Secrétaire	Mme Anne GUILLIN

Membres

Monsieur AEBERHARD Basile	Madame GLOOR Heidi
Monsieur BARDELLONI Michel	Madame GUILLIN Anne
Monsieur BERGIEN Charles	Madame JERMINI Mégane (nommée dès 01.11.2014)
Madame BISCHOFF Anne-France	Madame KALTENRIEDER Valérie
Monsieur BONZON François	Monsieur MAILLARD Jean-Philippe
Monsieur BORBOEN Michel	Madame MATHEY Sonia
Madame BOURGEA Florence	Madame MONNERON Cindy
Madame BROCQUEVILLE DIAW Ruth	Madame MOREROD Elisabeth
Monsieur CAMPICHE Philippe	Madame NAVARRO CORREA Sabine
Monsieur CAPRE Raymond	Monsieur NICATY Gérald
Monsieur CONUS Christian	Madame ORELLANA Delfina
Monsieur CONUS Michel	Monsieur PETRUZZIELLO Felice
Monsieur CROISIER Jean-François	Monsieur PINAZZA Jean-Pierre
Monsieur CRUCHON Roger	Monsieur RIEDO Pedro Juan
Madame DERUNGS Laurence	Monsieur RIVA Fabio
Monsieur DI SANTOLO Massimo	Madame SANSON Laurence
Madame DUCRET Alessandra	Monsieur SAY Oleric
Madame DUTOIT SCHEUNER Priska	Monsieur SCHMIDT Marc
Monsieur EICHENBERGER Pierre (démission 31.10.14)	Monsieur SICKENBERG Michael
Madame EPINEY Nathalie	Madame SORDET Maryline
Monsieur FONTANA Michel	Madame STUCKER Dominique
Monsieur FREY Philippe	Monsieur THONNEY Bernard
Monsieur FURER Yves	Monsieur VAN HERLE Jan Margriet
Monsieur GALLAND Antoine	Madame ZHANG WANNAZ Yan
Monsieur GASSER Steve	Monsieur ZUTTER Jean-Pierre
Monsieur GIEZENDANNER Luc	

Suppléants

Madame JERMINI Mégane (nommée dès 01.11.2014)	Monsieur CAPRE Charles
Madame DAVID SCHMIDT Isabelle	Madame MIGLIARESE Sara
Madame GEVISIER Anne-Sylvie	Monsieur VON ERLACH Thibaud Edouard
Monsieur DURAND Georges	

Commissions

Commission de gestion (en charge de l'exercice 2014) : Laurence DERUNGS (jusqu'au 30.06.2014), Valérie KALTENRIEDER, Elisabeth MOREROD, Sabine NAVARRO CORREA, François BONZON, Michel BORBOEN, Philippe FREY.

Commission des finances (en charge de l'exercice 2014) : Anne-France BISCHOFF, Laurence DERUNGS (dès 01.07.2014), Sonia MATHEY, Michel BARDELLONI, Charles BERGIEN (jusqu'au 30.06.2014), Steven GASSER, Felice PETRUZZIELLO, Pierre-Jean RIEDO.

Commission de recours en matière d'impôts communaux : Christian CONUS, Roger CRUCHON, Massimo DI SANTOLO, Yves FURER, Gérald NICATY, Marc SCHMIDT, Bernard THONNEY.

Commission d'urbanisme : Laurence DERUNGS, Nathalie EPINEY, Heidi GLOOR, Cindy MONNERON, Raymond CAPRE, Luc GIEZENDANNER, Oleric SAY.

Commission des pétitions : Florence BOURGEA, Alessandra DUCRET, Valérie KALTENRIEDER, Yann ZHANG WANNAZ, Antoine GALLAND, Fabio RIVA, Marc SCHMIDT.

Mutations

Démission de M. Eichenberger en raison de son déménagement. Nomination de Mme Jermini pour le remplacer.

Séances

Séance du 6 mai 2014

Préavis N° 01/2014 – Demande de crédit de CHF 56'000.- TTC pour le rafraîchissement et la modernisation du Café du Mont-Blanc - part communale

Préavis N° 02/2014 – Adoption d'un nouveau règlement sur les transports scolaires de l'Etablissement primaire et secondaire de Préverenges et environs

Séance du 24 juin 2014

Préavis N° 03/2014 – Adoption d'un nouveau règlement concernant le personnel communal (**retiré**)

Préavis N° 04/2014 – Comptes 2013

Préavis N° 05/2014 – Rapport de gestion 2013

Préavis N° 01/2012 – Demande de crédit de CHF 1'570'000.- pour la construction d'une déchèterie

Séance du 28 octobre 2014

Préavis N° 06/2014 – Adoption d'un nouveau règlement communal

Préavis N° 08/2014 – Arrêté d'imposition pour l'année 2015

Séance du 9 décembre 2014




Préavis N° 09/2014 – Budget 2015

Votations




9 février 2014

Votations fédérales




- Arrêté fédéral du 20 juin 2013 portant règlement du financement et de l'aménagement de l'infrastructure ferroviaire ? (Contre-projet direct à l'initiative populaire "Pour les transports publics", qui a été retirée)

	oui :	62.0%	non :	38.0%	Participation :	55.0%
	oui :	73.9%	non :	26.1%	Participation :	58.0%
	oui :	72.9%	non :	27.1%	Participation :	63.1%

- Initiative populaire du 4 juillet 2011 "Financer l'avortement est une affaire privée - Alléger l'assurance-maladie en radiant les coûts de l'interruption de grossesse de l'assurance de base"

	oui :	30.2%	non :	69.8%	Participation :	55.5%
	oui :	10.9%	non :	89.1%	Participation :	58.0%
	oui :	10.3%	non :	89.7%	Participation :	63.2%




- Initiative populaire 14 février 2012 "Contre l'immigration de masse"

	oui :	50.3%	non :	49.7%	Participation :	55.8%
	oui :	38.9%	non :	61.1%	Participation :	58.0%
	oui :	36.6%	non :	63.4%	Participation :	63.3%




18 mai 2014

Votations fédérales




- Arrêté fédéral du 19 septembre 2013 concernant les soins médicaux de base (Contre-projet direct à l'initiative populaire "Oui à la médecine de famille")

	oui :	88.1%	non :	12.0%	Participation :	53.9%
	oui :	91.3%	non :	8.7%	Participation :	58.1%
	oui :	92.4%	non :	7.6%	Participation :	62.0%




- Initiative populaire du 20 avril 2011 "Pour que les pédophiles ne travaillent plus avec des enfants"

	oui :	63.5%	non :	36.5%	Participation :	54.9%
	oui :	68.6%	non :	31.4%	Participation :	58.1%
	oui :	69.7%	non :	30.3%	Participation :	61.9%

- Initiative populaire du 23 janvier 2012 "Pour la protection de salaires équitables (Initiative sur les salaires minimums)"

	oui :	23.7%	non :	76.3%	Participation :	55.5%
	oui :	28.3%	non :	71.7%	Participation :	58.1%
	oui :	19.4%	non :	80.6%	Participation :	62.0%



- Loi fédérale du 27 septembre 2013 sur le fonds d'acquisition de l'avion de combat Gripen (Loi sur le fonds Gripen)

	oui :	46.6%	non :	53.4%	Participation :	55.3%
	oui :	35.0%	non :	65.0%	Participation :	58.1%
	oui :	39.6%	non :	60.4%	Participation :	62.0%



Votations cantonales

- Initiative populaire "Sauver Lavaux" qui propose de modifier la loi du 12 février 1979 sur le plan de protection de Lavaux (Lavaux)"



Initiative (Ini.)

	oui : 28.59%	non : 68.09%	Sans : 3.32%	Participation : 56.81%
	oui : 22.53%	non : 75.77%	Sans : 1.71%	Participation : 59.62%

Contre-projet (C-P)

	oui : 68.47%	non : 24.99%	Sans : 6.54%	Participation : 56.81%
	oui : 73.95%	non : 20.93%	Sans : 5.12%	Participation : 59.62%




Question subsidiaire (en cas d'acceptation des deux précédents)

	Ini. : 23.62%	C-P : 70.73%	Sans : 5.65%	Participation : 56.81%
	Ini. : 18.32%	C-P : 78.61%	Sans : 3.07%	Participation : 59.62%




28 septembre 2014

Votations fédérales

- Initiative populaire « Stop à la TVA discriminatoire pour la restauration ! »

	oui : 28.5%	non : 71.5%	Participation : 47.0%
	oui : 31.86%	non : 68.14%	Participation : 52.38%
	oui : 32.31%	non : 67.69%	Participation : 57.11%




- Initiative populaire « Pour une caisse publique d'assurance maladie »

	oui : 38.2%	non : 61.8%	Participation : 47.2%
	oui : 56.24%	non : 43.76%	Participation : 52.55%
	oui : 52.97%	non : 47.03%	Participation : 57.44%




30 novembre 2014

Votations fédérales




- Initiative populaire « Halte aux privilèges fiscaux des millionnaires (abolition des forfaits fiscaux) »

	oui : 40.8%	non : 59.2%	Participation : 49.9%
	oui : 31.37%	non : 68.63%	Participation : 51.89%
	oui : 26.9%	non : 73.81%	Participation : 57.41%

- Initiative populaire « Halte à la surpopulation – Oui à la préservation durable des ressources naturelles » (ECOPOP)

	oui : 25.9%	non : 74.1%	Participation : 50.0%
	oui : 17.33%	non : 82.67%	Participation : 51.90%
	oui : 12.53%	non : 87.47%	Participation : 57.41%

- Initiative populaire « Sauvez l'or de la Suisse (initiative sur l'or) »

	oui : 22.7%	non : 77.3%	Participation : 49.8%
	oui : 17.0%	non : 83.0%	Participation : 51.85%
	oui : 14.55%	non : 85.45%	Participation : 57.27%

Municipalité

Répartition des dicastères

Philippe Guillemin, syndic

(remplaçant : Mme I. Agassiz)

Administration générale - Finances - Sociétés locales - Affaires militaires, économie de guerre - Aménagement du territoire, urbanisme - PCi Comité directeur

Irène Agassiz, municipale

(remplaçant : M. Y. Borremans)

Ecoles - Œuvres sociales - Eclairage public - Eglises & cultes

Yves Borremans, municipal

(remplaçant : M. P. Guillemin)

Police - Transports publics - Service du feu - Informatique - Police des constructions, salubrité & retrait des clôtures

Jean-Charles Détraz, municipal

(remplaçant : M. F. Gabriel)

Canalisations - Epuration - Routes & signalisation - PCi délégué

Frédéric Gabriel, municipal

(remplaçant : M. J.-C. Détraz)

Bâtiments - Voirie - Domaines - Forêts - Parcs, promenades & fontaines - Terrains de sports - Cimetière - Déchèterie

Vice-Syndicature :	M. Frédéric Gabriel	01.07.2011/ 30.06.2012
	Mme Irène Agassiz	01.07.2012/ 30.06.2013
	M. Jean-Charles Détraz	01.07.2013/ 30.06.2014
	M. Yves Borremans	01.07.2014/ 30.06.2015
	M. Frédéric Gabriel	01.07.2015/ 30.06.2016

Activités

La Municipalité s'est réunie à 43 reprises en 2014 (contre 46 en 2013) en salle de Municipalité.

Elle a présenté 7 préavis à votre Conseil (12 en 2013), qui lui a accordé des crédits pour un montant de CHF 1'626'000.- (CHF 6'415'086.- en 2013).

Objectifs 2011-2016

Maîtrise des finances communales



Compte tenu des contraintes imposées par le Canton et au vu des résultats de l'exercice 2014, cet objectif peut être considéré comme partiellement atteint à ce jour.

Acquisition de patrimoine



Des pourparlers avec certains propriétaires sont toujours en cours et un résultat est espéré pour 2015.

Poursuite de la mise en conformité de notre réseau de canalisations EC/EU



Chantier en cours, notamment grâce au vote du préavis N° 02/2012 et N°8/2013 qui ont permis le démarrage du chantier sur le secteur Abbesses-Montaux.

Révision de notre PGA et de son règlement, en concordance avec la région et le canton

Chantier non entamé, toujours en raison des retards pris au niveau de la région et du canton. Prévu pour 2015-2016.

Amélioration de notre réseau routier

Chantier en cours, notamment grâce au vote du préavis N° 8/2013 qui a permis le début des travaux d'aménagements routiers dans le secteur Abbesses-Montaux.

Optimalisation du développement des transports publics

Les cinq abris-bus ont été construits.

Renforcement de l'esprit de service du personnel communal envers la population et la clientèle

Les changements intervenus au sein du personnel communal contribuent à l'esprit de service qui fait partie des critères principaux de sélection des candidats à un poste à la Commune.

Promotion de la formation professionnelle, de la santé et de la sécurité au travail

Chantier en cours de manière permanente.

Développement de la politique d'information et de communication

Chantier en cours de manière permanente.

Création d'une UAPE

Chantier non entamé ; prévu pour 2015-2016.

Participation active aux processus visant à intensifier les collaborations intercommunales

Chantier à l'étude dans certains domaines.

Mise en valeur du patrimoine communal

Chantier en cours de manière permanente, puisque des travaux de maintenance sont réalisés sur l'ensemble des bâtiments communaux, qu'un entretien régulier est assuré à leurs abords et que des travaux d'entretien réguliers sont effectués sur les terrains et parcelles communales.

Gestion des déchets

Chantier en pleine évolution avec l'intercommunalité effective au 1^{er} mars 2014.

Amélioration et développement des installations sportives au Parc des Sports

Chantier en cours. L'étude préliminaire s'est achevée en 2014 pour être soumise au Conseil communal en 2015. Si le projet est accepté, les travaux pourraient débuter dans le courant de l'été 2016.

Section I : Administration générale - Finances - Sociétés locales - Affaires militaires, économie de guerre - Aménagement du territoire, urbanisme - PCi

Comité directeur

M. Philippe Guillemin

Appréciation générale

L'année 2014 a été très riche en activités et c'est toujours bien entendu dans le domaine de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme que les études se poursuivent et que nous nous devons d'analyser, avec toutes les précautions nécessaires afin que notre village se développe d'une façon harmonieuse.

Il n'est pas évident de pouvoir aller de l'avant dans le contexte des applications des nouvelles lois votées par le peuple, comme la LAT (Loi sur l'Aménagement du Territoire) qui demande une révision quasi complète de la façon d'entreprendre les différents projets d'aménagement.

Plusieurs nouvelles constructions ont toutefois pu débuter et c'est courant 2015 que nous verrons croître légèrement notre population.

Au sein de l'administration communale, après la mise en place courant 2013 et début 2014 d'une nouvelle gestion des affaires communales, nous avons eu le départ de notre secrétaire municipal, Monsieur Régis Joly le 21 juillet 2014. C'est au début du mois d'août qu'est rentré en fonction comme secrétaire municipal ad intérim, Monsieur Yves Leyvraz, en attendant la nomination d'un nouveau titulaire.

Ces circonstances ont quelque peu perturbé la bonne marche des affaires, mais avec les qualités de Monsieur Yves Leyvraz, ajoutées à celles de notre responsable technique Madame Magali Chiovenda et celles de notre boursière Madame Viviane Borboën, nous avons pu faire face à la situation, avec grandes compétences.

Pour remplacer le Secrétaire municipal AI Yves Leyvraz en partance fin novembre 2014, nous avons fait appel à Madame Puri Durussel pour le mois de décembre 2014.

Dans le cadre du recrutement d'un nouveau secrétaire communal, cinq candidats ont procédé à des entretiens et avec l'aide d'un bureau spécialisé, nous avons abouti en septembre 2014 à la nomination de Madame Chloé Carrara, avec entrée en fonction le 5 janvier 2015.

Le préavis pour le nouveau règlement du personnel a été retiré lors de la séance du Conseil communal du 24 juin et il sera présenté dans sa nouvelle mouture en automne 2015.

La sortie annuelle du personnel s'est déroulée le vendredi 22 août 2014, avec la visite du Fort St-Antoine à Malbuisson, suivie d'un souper à Jougne.

La soirée annuelle de fin d'année, le vendredi 12 décembre 2014, a remporté un franc succès. Elle est toujours très appréciée par tous les participants et les prestations orchestrales de notre Secrétaire municipal AI Yves Leyvraz étaient de grande qualité.

La première rencontre de la Municipalité avec les entreprises de la place a été organisée le 2 octobre 2014, avec la présence de Monsieur le Conseiller d'Etat Philippe Leuba. Cette rencontre a été écourtée en raison du drame de l'hélicoptère de la Fédération Vaudoise des Entrepreneurs dans la même journée.

La visite préfectorale s'est déroulée le vendredi 31 octobre 2014 et Madame la Préfète Andréa Arn a relevé la bonne tenue des dossiers.

La rencontre annuelle entre les Municipalité d'Echandens et de Lonay a eu lieu à Echandens le 17 novembre 2014. Nous avons pu ainsi échanger nos différents points de vue sur la bonne marche de nos communes respectives.

Les rencontres bisannuelles des Syndics de Denges, Echandens, Préverenges et Lonay permettent de confronter les opinions sur les dossiers communs et importants, également en relation avec les projets de l'ARCAM, les quatre Communes formant le secteur 1 de l'Association.

La mise en œuvre d'un groupe de travail pour la tenue de l'Assemblée générale et la journée des communes vaudoise le 4 juin 2016 a été effective le 2 octobre 2014.

Des liens d'amitié ont été créés avec la Commune fribourgeoise de Belfaux, avec rencontres et échanges le mardi 17 juin 2014 à Belfaux et le mardi 4 novembre 2014 à Lonay. La Commune de Lonay sera hôte d'honneur lors de Belfaux-Belfête 2015, les 19 et 20 juin.

Principaux dossiers traités

A l'approche de la fin de la législature, nous pouvons constater que tous les sujets mentionnés dans le plan de législature, à quelques rares exceptions, ont été abordés et développés. Les affaires courantes sont toujours plus nombreuses, avec la multiplication des études et séances de coordinations en relation avec les associations intercommunales et régionales.

Les activités des différents secteurs sont mentionnées au sein des rapports des dicastères concernés.

Comme il en est de tradition, le travail conjoint entre les membres du bureau du Conseil communal et de l'administration communale a permis de gérer les diverses votations fédérales et cantonales.

Entreprise formatrice

Notre apprenti agent d'exploitation au service de la voirie et conciergerie est en troisième année de formation et va terminer son apprentissage au mois de juin 2015. Notre apprentie comme employée de commerce à l'administration communale est dans sa deuxième année de formation.

Dossiers ouverts et perspectives d'action

Les dossiers ouverts sont nombreux, ils concernent :

Pour l'Etablissement scolaire de Préverenges, Denges, Echandens et Lonay, ce sont toujours les cantines et les transports qui nous préoccupent, avec en plus les études de futures extensions de collèges, afin de répondre à l'augmentation des effectifs.

La société anonyme du Centre aquatique régional à Morges a été créée en février 2014. Les études se poursuivent pour l'élaboration d'un projet réalisable à moyen terme.

Le projet d'agrandissement de la résidence de la Gracieuse arrive à terme, avec le plan de quartier et le giratoire en cours d'acceptation.

Le développement du village le long de l'autoroute et les abords de la route de Denges a débuté par le projet Landi. Ce concept sera opérationnel au printemps 2015. Pour la suite, les autres projets sont toujours à l'étude et sont soumis aux aléas qu'engendre l'application de la nouvelle LAT (Loi sur l'Aménagement du Territoire).

Le dossier de l'opportunité d'un contournement autoroutier de Morges est actuellement toujours figé, suite aux décisions de décembre 2013. La suite à donner à ce projet est conditionnée par le programme FORTA (Fonds pour les routes nationales et le trafic d'agglomération) de la Confédération.

Les dossiers plus spécifiques sont mentionnés dans le rapport des différents dicastères.

Associations régionales : ARCAM - Région Morges - PALM

ARCAM

L'Association de la région Cossonay-Aubonne-Morges poursuit ses activités dans les domaines de ses compétences.

En 2014, l'ARCAM a finalisé plusieurs projets comme la réorganisation du tourisme au niveau du District et la création de la Société anonyme pour le centre aquatique régional. D'autres dossiers sont toujours en cours, tels que le projet de la halle multifonction, le plan directeur régional, le contournement autoroutier, ainsi que plusieurs séances de formations aux communes et la formation APP-APP (cours pour apprentis) et l'aide à divers projets du District.

M. Philippe Guillemain, Syndic, siège au Comité directeur, en tant que Délégué du secteur 1 (Communes Denges, Echandens, Lonay et Préverenges) et M. Jean-Charles Détraz, Municipal, siège au Comité de pilotage du PDRm. Du fait que le secteur 1 est le plus concerné par le projet d'agglomération Lausanne Morges (PALM), M. Philippe Guillemain, Syndic représente l'ARCAM au Comité de pilotage du PALM.

Pour tout complément d'information, le site internet www.arcam-vd.ch, est à disposition, avec une INFO/ARCAM paraissant quatre fois par année et réunissant les informations générales et essentielles des activités de l'Association.

Région Morges (SDRM-PALM)

L'Association Région Morges poursuit l'étude de plusieurs chantiers, dont certains devraient arriver à terme en 2015. La requalification de la route RC80 (route de Denges), l'urbanisation et paysage avec sites stratégiques et densification, la mobilité douce et ses pistes cyclables et la voie verte.

M. Philippe Guillemain, Syndic, siège au Groupe de pilotage (GROPIL) et M. Jean-Charles Détraz, Municipal, siège au Groupe technique (GT).

Pour tout complément d'information, le site internet www.regionmorges.ch, est à disposition.

Depuis des années, des actions concernant tous les grands projets cantonaux en relation directe avec les communes, sont menées avec efficacité par l'**UCV** (Union des Communes Vaudoises) et/ou de l'**AdCV** (Association de Communes Vaudoises), afin de défendre au mieux les intérêts des villes et des villages de notre canton.

Personnel

Secrétariat municipal

Comme mentionné en préambule, M. Régis Joly a été relevé de ses fonctions en juillet 2014 avec effet immédiat et remplacée en intérim, successivement par M. Yves Leyvraz et Mme Puri Durussel, en attendant la nomination de Mme Chloé Carrara.

Service de voirie

Le personnel de voirie a été uniformisé en fin d'année. Ce projet, concrétisé grâce à un partenariat avec Importexa SA et un règlement relatif au « port de l'uniforme », a été distribué à l'ensemble du personnel de voirie. Il garantit, outre l'uniformisation visuelle, une meilleure sécurité des travailleurs, les vêtements étant désormais parfaitement adaptés aux tâches qui leur sont confiées.

Pour le surplus, un audit du service de voirie a été commandé en fin d'année. Il sera entrepris par un consultant extérieur, spécialisé dans les ressources humaines et disposant d'excellentes connaissances du fonctionnement des communes.

Conciergerie

La Municipalité a décidé de procéder à l'engagement sur la base d'un contrat de durée indéterminée de Mme Prémila Sotgia pour le collège des Pressoirs, laquelle bénéficiait auparavant d'un contrat de durée déterminée.

Apprentis

Agent d'exploitation (conjointement voirie et conciergerie)

M. Florian Pasquier, a terminé avec succès sa 2^{ème} année en juin 2014. Il poursuit son apprentissage en 3^{ème} et dernière année.

Commerce (voie B)

Mlle Ophélie Vogt, en échec en fin de 1^{ère} année, a changé de voie (E ⇒ B) afin de mieux orienter la poursuite de sa formation. Cette opération lui a permis de ne pas redoubler.

Administration générale

L'administration communale (3,9 EPT + 1 apprentie) a effectué notamment les tâches suivantes :

- Enregistrement des habitants, enfants, divers statuts et permis de séjour, actes mœurs, permis de séjour et cartes d'identité suisse (119 cartes délivrées en 2014, contre 88 en 2013). Pour mémoire, Les passeports suisses sont traités par le centre de biométrie du SPOP, à Lausanne ou par Internet.
- Accueil et central téléphonique, renseignements aux habitants, cartes CFF AG Flexi.
- Gestion des réservations : réservations et confirmations de réservations des locaux (Maison des Pressoirs, Halle de sports, Buvette sous la Halle), gestion clefs.
- Décomptes divers mensuels, recensements, rôle fiscal, rôle des chiens, statistiques SCRIS, etc.
- Affichage aux piliers publics : Avis d'enquête, avis de décès, directives cantonales, fédérales, élections, extraits de décisions du Conseil communal, etc.
- Etude, contrôle et préparation à la décision municipale des dossiers de constructions. Toutes les étapes dès le dépôt d'un éventuel avant-projet sont gérées par le service technique. A noter que le soutien d'un bureau spécialisé ou d'un avocat peut être requis dans les cas pointus.
- La visite de la commission de salubrité, avec un membre de l'exécutif ainsi qu'un ingénieur, en fin de construction permet de délivrer le permis dit « d'habiter ». La suite d'une visite de commission de salubrité aboutit sur l'établissement des rapports et /ou demande de mise en conformité.
- Procédés de réclames : calcul, réalisation, accord et facturation.
- Cadastre de Lonay, enregistrement des bases de parcelles, SIT - lecture et sortie de plans.
- Préavis, arrêté d'imposition, budget, comptes, plans d'investissement, analyses financières, plan d'investissement et plafonds d'endettement, gestion des emprunts et des assurances ; rédaction et réalisation des préavis municipaux, règlements, conventions etc.
- Tenue et rédaction des procès-verbaux des séances.
- Courriers propres à l'exécutif ainsi qu'à tous secteurs, personnel, archivages, etc.
- Cimetière, gestion des inhumations : courant et mise à disposition de concession(s)
- Conception, élaboration, réalisation et mise à jour des outils de communication :
 - o Lon'info (3 parutions en avril, septembre et décembre, plus une édition spéciale pour l'inauguration de la nouvelle déchèterie "En Chaumet")
 - o Site Internet www.lonay.ch
- Relations avec le Conseil communal : Soutien logistique pour les Commissions (Coges, Cofin, Commissions ad hoc).
- Soutien logistique au bureau électoral et de votations : infrastructures, informatique, etc.

- Gestion du personnel communal (vacances, congés, processus de recrutement, formation des apprentis).

Population

La Municipalité est heureuse de fêter ses jubilaires. Chacune des visites apporte son charme, son histoire, et c'est toujours un réel plaisir de rencontrer nos aînés.

Jubilaires / centenaires

8 nonagénaires (4 Dames et 4 Messieurs).

Une personne a fêté ses 100 ans le 7 juillet 2014 et une autre ses 101 ans le 8 août 2014.

Naissances

18 bébés (18 en 2013) : 9 filles et 9 garçons sont nés à Lonay ! Félicitations aux heureux parents.

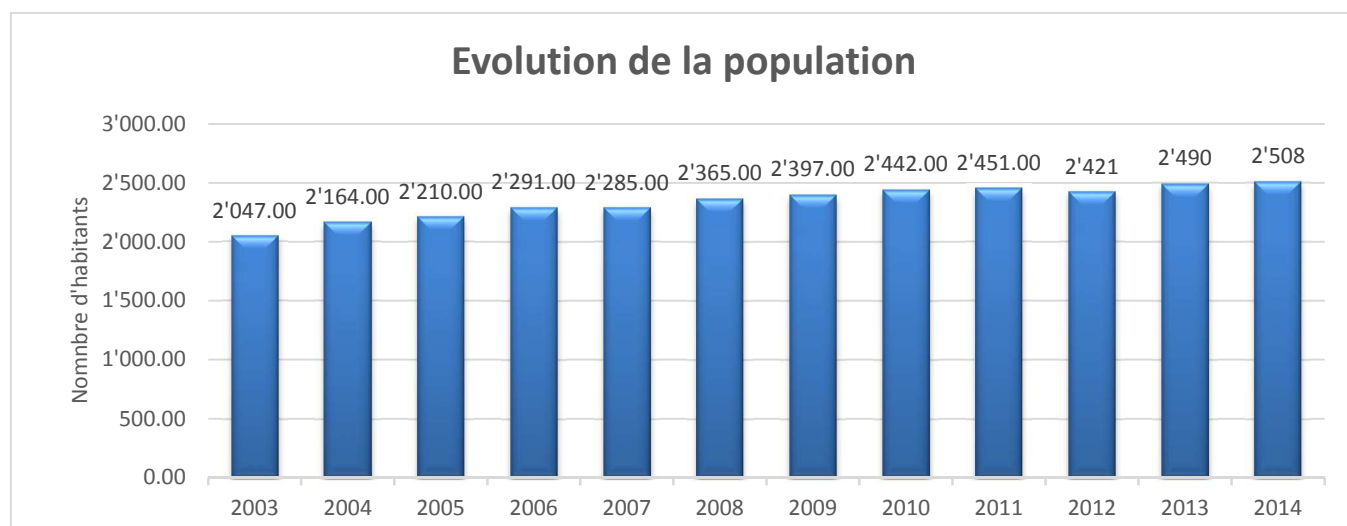
Décès

Lonay a eu le regret d'enregistrer 28 décès qui ont été traités comme suit :

- 24 incinérations dont 4 personnes qui reposent au Jardin du souvenir, 1 au columbarium et 3 en tombes cinéraires à Lonay. Les 16 autres personnes ont choisi de reposer à l'extérieur de notre commune ou dans leur famille ;
- 4 inhumations dont 2 au cimetière de Lonay et 2 personnes ont choisi de reposer à l'extérieur de la commune.

Certaines personnes âgées ont dû quitter Lonay pour des maisons de retraite et nous respectons leurs dernières volontés à savoir la mise en terre ou le dépôt des cendres au cimetière. Il est en effet important que ces personnes puissent reposer en paix. Le règlement du cimetière autorise également la "réservation" de concessions simples, doubles ou cinéraires et en fixe les conditions.

Evolution de la population de Lonay



Au 31 décembre 2014, la Commune de Lonay comptait 2'508 habitants, dont 576 étrangers.

Naturalisations

En suisse, il existe deux types de naturalisation, la troisième n'existant que dans le canton de Vaud :

- **Ordinaire** : la procédure se déroule au niveau communal, cantonal et fédéral. Le candidat fait l'objet d'un rapport de police et est auditionné par la Municipalité.

- **Facilité fédérale** : la procédure se fait directement auprès de l'Office fédéral des Migrations, à Berne.
- **Facilité cantonale** : la procédure administrative est simplifiée, sans audition ni rapport de police, le candidat remplit le questionnaire sur l'honneur, la Municipalité seule rend une décision. Elle s'adresse aux :
 - o Jeunes de la 2^{ème} génération (art. 22 LDCV) (entre 14 et 24 ans révolus) ;
 - o Etrangers nés en Suisse (art. 25 LDCV) et y ayant résidé sans interruption.

Les démarches, documents et autres informations nécessaires, sont disponibles au Greffe communal. Afin de faciliter l'approche de nos institutions cantonales, voire fédérales, la Municipalité remet à chaque prétendant à la naturalisation outre « le pays où je vis », un nouveau fascicule intitulé « Histoire Suisse » illustré par Mix & Remix, ceci afin d'avoir une approche plus ludique de notre histoire.

En 2014, 20 personnes ayant déposé leur dossier dans notre commune ont été naturalisées (contre 8 en 2013).

AG Flexi ou cartes journalières CFF

En 2014, 849 cartes ont été vendues pour les trois abonnements auquel la Commune a droit (3 x 365 cartes = 1'098).

Actions de Noël du 8 décembre 2013 au 31 janvier 2014 et du 1^{er} décembre 2014 au 31 janvier 2015 : les cartes sont proposées à CHF 29.-/journée en lieu et place des CHF 39.- habituels.

Le contrôle des disponibilités est toujours accessible en ligne à l'adresse www.lonay.ch. Celui-ci ne permet pas de réserver en ligne mais de s'assurer que l'une ou l'autre des cartes, selon le calendrier, peut être réservée auprès du Contrôle de l'habitant.

Patentes, licences et denrées alimentaires

La piscine du Domaine de la Gracieuse est régulièrement contrôlée.

Il est procédé également à un rapport d'analyses chimiques et microbiologique de la distribution publique d'eau sur le territoire de la Commune. Le prélèvement 2014 a eu lieu au robinet extérieur du bâtiment de la Voirie communale, au chemin de Carouge, le 5 août 2014 et donne les résultats suivants :

pH	7.5	Conductivité	532	Turbidité	0.8	Dureté totale	29.9
Dureté carbonatée	28.4	Calcium	91	Magnésium	17.4	Sodium	6.6
Potassium	1.8	Hydrogénécarb.	347	Sulfate	17.0	Nitrate	14.8
Chlorure	10.1	Oxydabilité	1.4	Carbone organ.	0.6	Orthophosphate	0.010

L'analyse microbiologique fait ressortir que l'eau potable de la Commune de Lonay est conforme aux prescriptions de l'Ordonnance fédérale sur l'hygiène des denrées alimentaire.

Finances

Avec un excédent de revenu de CHF 189'221.-, les comptes 2104 restent « dans le noir », alors que le budget prévoyait un déficit de CHF 362'787.-. Malgré ce bon résultat, nous constatons que les finances communales subissent une régression de rentrées fiscales, principalement pour les impôts des personnes physiques (revenu et fortune).

Dans le contexte de ces résultats positifs, nous restons en mesure de poursuivre notre développement selon le plan de législature et les divers investissements prévus, tout en étant extrêmement attentifs sur l'évolution des rentrées fiscales en cour d'année. Le taux d'imposition très favorable dans notre commune, ne devrait pas se modifier.

Sociétés locales

La liste des sociétés locales est consultable sur le site Internet de la Commune à l'adresse : www.lonay.ch.

Les manifestations spéciales en 2014

La Fête des Rois

Depuis 2009, la Municipalité organise chaque année la fête de l'Épiphanie sur la place devant le bâtiment de la Poste, rassemblant les familles autour du vin chaud et des gâteaux des Rois. Cette année encore le succès était au rendez-vous.

Le 1er août

Fête nationale pour la population lonaysanne, organisée par la Municipalité et la Jeunesse au Parc des sports, offrant un repas convivial.

Aménagement du territoire

Le plan de quartier (PQ) Gracieuse Sud arrive à son terme et le projet de construction se concrétisera en 2015.

Quant aux plans partiels d'affection (PPA) Record-Buchet et Carouge, ils sont en cours d'étude en liaison directe avec les instances régionales et cantonales.

Concernant les dossiers de Région Morges, les chantiers sont en consultation jusqu'au printemps 2015.

Section II : Ecoles - Œuvres sociales - Eclairage public - Eglises & cultes

Mme Irène Agassiz

Appréciation générale

Grâce au nouveau plan de développement, nous sommes parvenus à stabiliser les coûts du réseau AJEMA.

Les écoles et le parascolaire restent des préoccupations constantes, de même que les problèmes de vandalisme qui ont continué d'être perpétrés durant l'année.

Principaux dossiers traités

Mise en place concrète des cantines scolaires à la rentrée d'août 2014.

Le préavis relatif aux transports scolaires a été validé par le Conseil communal.

Le plan de développement 2014-2019 du réseau AJEMA a été validé par le Conseil intercommunal de l'ARASMAC.

Une réflexion sur la réorganisation scolaire de l'EPSP a débuté en 2014 et se poursuivra en 2015.

L'optimisation et la modernisation du réseau d'éclairage public se poursuivent.

Dossiers ouverts et perspectives d'action

Le développement des infrastructures d'accueil pour écoliers reste une préoccupation de la municipalité.

L'assainissement de l'éclairage public se poursuit jusqu'au bannissement total des ampoules au mercure sur l'entier du réseau.

Ecoles

Conseil d'établissement

Le Conseil d'établissement de l'EPSP (Etablissement primaire et secondaire de Préverenges), entité qui remplace les anciennes Commissions scolaires, s'est réuni à 2 reprises, au printemps et en automne 2014. Ce Conseil est composé à part égale de représentants des autorités (un par commune, Mme Irène Agassiz est la déléguée de la Commune de Lonay), du corps enseignant, des parents d'élèves et des milieux et organisations concernés par la vie de l'établissement.

Collège des Combes

La salle des maîtres du Collège des Combes a été réaménagée.

Collège des Pressoirs

La salle informatique du Collège des Pressoirs a été climatisée pour le bien être des utilisateurs et des machines qui subissaient des températures trop élevées.

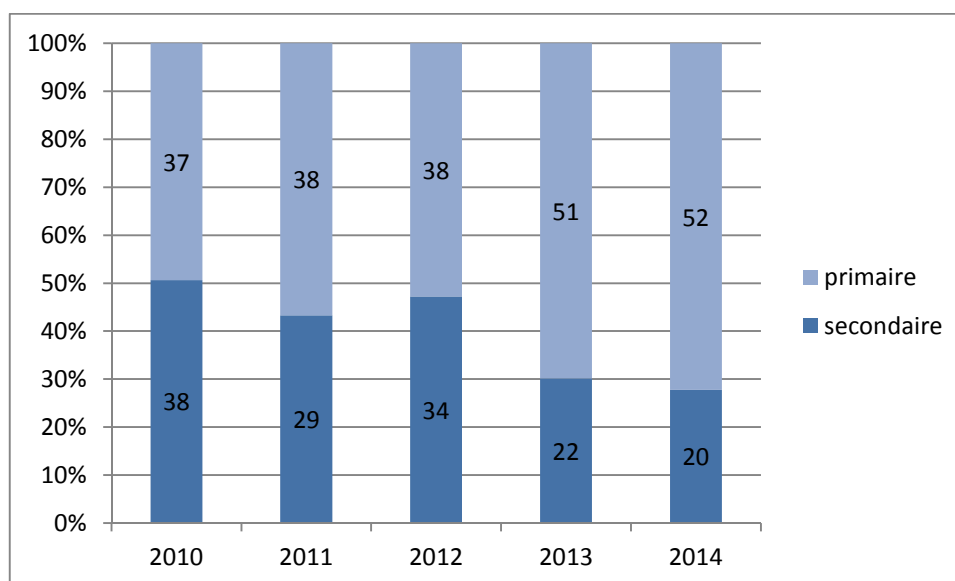
Le collège des Pressoirs a fêté ses 10 ans le 3 octobre 2014.

Enclassement (situation au 1er octobre 2014)

Avec la rentrée 2014, est entré en vigueur le plan de formation harmonisé (HarmoS), qui intègre les deux années enfantines (CIN) dans la scolarité obligatoire. De ce fait, nos élèves sont scolarisés

jusqu'en 11^{ème} année, avec une nouvelle définition du primaire (de la 1^{ère} à la 8^{ème}) et du secondaire (de la 9^{ème} à la 11^{ème}).

L'établissement scolaire compte 1403 élèves en 2014 (1'378 en 2013), soit 997 élèves en primaire et 406 en secondaire, répartis dans 72 classes (73 en 2013) comme suit :



Au 1^{er} octobre 2014, les Collèges des Combes et des Pressoirs comptent ... élèves, répartis comme suit :

- Collèges des Combes : 3 x 1-2 P et 1 x 3 P ;
- Collèges des Pressoirs : 1 x 3 P, 1 x 4 P, 2 x 5 P, 1 x 6 P, 5 x 7 P et 3 x 8 P.

Les élèves domiciliés à Lonay sont enclassés de la manière suivante :

2014	2013	2012	2011	2010	2009	
323	303	326	304	352	297	Etablissement primaire et secondaire de Préverenges & environs
0	-	1	1	3	1	Classe de langage et d'intégration Morges ⁽¹⁾
5	2	3	3	2	1	Sport-études
24	21	18	16	12	21	Ecoles privées (Steiner, Champittet, Lémania, institutions ou foyers)
3	3				1	Dérogation d'enclassement

⁽¹⁾ ces classes ont été rapatriées au Collège des Voiles du Léman, à Préverenges

Transports scolaires

Les MBC ont le mandat pour la période 2012 à 2015 pour le transport des élèves.

Les transports sont organisés de la manière suivante :

- Les élèves des classes de primaire (1^{ère} à 6^{ème}), sont déplacés d'un village à l'autre en fonction d'impératifs d'enclassement, en bus scolaires.
- Elèves du secondaires, regroupés sur les sites de Préverenges (9^{ème} à 11^{ème}) et à Lonay ou Préverenges (7^{ème} à 8^{ème}) utilisent les transports publics (lignes MBC 702 et 705). 106 enfants ont reçu un abonnement Mobilis 2 zones (30, 33) au prix de fr. 441.-.

Réorganisation scolaire

LEO / PER

Suite à leur introduction, leur mise en œuvre se poursuit.

Afin de répondre au questionnement des parents, concernant la maîtrise de classes au secondaire en générale et le passage d'un niveau ou d'une voie à l'autre, l'EPSP organise des séances d'information en début d'année scolaire.

Autres prestations

Depuis 2013, les leçons surveillées ont été reprises par l'EPSP.

A la rentrée scolaire 2014, les leçons surveillées pendant la pause de midi ont été proposées, mais après 3 mois, elles ont été abandonnées faute d'inscription.

Ouverture de la cantine où les enfants ont la possibilité de consommer un repas chaud labellisé "fourchette verte" ou d'amener un pic-nic, ou encore un plat à réchauffer au four à micro-ondes. Une cotisation annuelle par enfant se monte à fr. 30.- pour l'accès à la cantine et de fr. 10.- pour le repas chaud. Une centaine d'enfants fréquentent ce lieu qui est réservée aux 10-12 ans.

Œuvres sociales

Agence communale d'assurances sociales

L'ensemble des tâches de l'AVS / AI est délégué à l'agence régionale AVS, dont le bureau est situé à la Route d'Yverdon 8, à Préverenges. Toutes les tâches (AVS/AI – APG – OCC) sont prises en charge contre rétribution par Mme Marazzi.

Office communal du travail et du chômage

L'office régional de placement ORP (Couvaloup 10 à Morges) gère la totalité du dossier y compris l'inscription. Seule une attestation de résidence est requise à l'administration communale. Elle est gratuite.

La loi sur l'ASV, se décline en 4 volets :

1. Prestations sociales
2. Prestations financières
3. Réinsertion
4. Prévention

ARASMAC Association régionale pour l'action sociale Morges-Aubonne-Cossonay

L'ARASMAC est une association intercommunale pour l'action sociale regroupant les Communes du district de Morges. Elle gère le Centre Social Régional, les Agences d'Assurances Sociales et l'Accueil Familial de Jour ainsi que le réseau AJEMA.

Cette association fonctionne selon la même composition qu'une Commune avec son exécutif (le Comité Directeur, CODIR) et son législatif (le Conseil intercommunal), composé d'un délégué municipal de chaque commune (Mme Irène Agassiz pour notre Commune, suppléée par M. Yves Borremans). Le Conseil intercommunal accepte ou refuse l'augmentation des places d'accueil ainsi que l'ouverture de nouvelles structures. Un organisme indépendant a été mandaté pour analyser le fonctionnement de l'association et déterminer les raisons la forte augmentation des coûts engendrés et, une fois l'analyse terminée, un plan de développement a été validé par le Conseil intercommunal. Le groupe de travail a porté une attention toute particulière à la maîtrise des coûts en augmentant la participation des parents et à freiner le développement des structures.

UAPE

La Fourmilière

La Fourmilière est une association indépendante chargée de gérer une UAPE dans la commune de Lonay, selon les normes édictées par le SPJ et en conformité avec les directives du réseau d'accueil de l'AJEMA, dont elle est membre depuis 2009. Sa directrice est Mme Cassatta.

La capacité d'accueil de l'UAPE reste inchangée en 2014. Suite aux différentes visites d'une représentante de l'OAJE, il est recommandé vivement de trouver des locaux plus grands et mieux adaptés. Pour l'instant, elle est de 48 places pour les repas de midi, répartie dans 2 lieux différents, une salle dans le collège des Pressoirs et la salle Mignonne dans la Maison des Pressoirs. La prise en charge a lieu aussi le mercredi matin avec une ouverture le mercredi de 7h à 14h. Pour les autres jours, la structure garde les mêmes horaires d'ouverture, soit de 7h à 18h.30. L'UAPE propose également une ouverture durant 3 semaines de vacances scolaires sous la forme de centre aéré.

L'équipe de professionnel est désormais à nouveau au complet. En fin d'année, un éducateur a quitté, mais a été remplacé par une éducatrice.

Centres de Jeunesse et Culture

Lonay participe financièrement à certaines structures, soit Univers 1028 à Préverenges, Centre Couvaloup 12 à Morges et Passeport-Vacances et la ludothèque Toujou à Echandens.

- « 1028 Préverenges » est proposé par la Commune de Préverenges. S'agissant d'une contribution aux frais de fonctionnement à bien plaisir, hors frais liés au bâtiment, elle tient compte du nombre de jeunes de chaque commune qui fréquentent le centre.
- « Couvaloup 12 » est une association qui a pour but d'agir auprès des pré-adolescents et adolescents de moins de 18 ans, en particulier auprès de ceux liés à Morges et aux communes environnantes. Lonay faisant partie de la zone 2 (0.3 km env.) paie fr. 3.90 par habitant.
- « Passeport-Vacances Morges et environs » bénéficie d'une convention de subventionnement conclue entre les communes partenaires et l'Association. La convention a été renouvelée pour 3 ans en novembre 2012, aux mêmes conditions (subvention annuelle de fr. 75.- par enfant domicilié sur le territoire et inscrit au passeport-vacances). C'est une association à but non lucratif qui offre, durant les vacances scolaires d'automne et pour un prix modique, l'accès à un riche programme d'activités aux enfants de leur 3ème à leur 9ème année scolaire. 32 enfants de Lonay ont bénéficié de ce programme en octobre 2014.
- La Ludothèque Toujou est ouverte tous les mardis de 15h à 17h30, sauf pendant les vacances scolaires au nouveau collège à Echandens. L'inscription est de CHF 10.- par enfant. Le matériel est en prêt durant 3 semaines aux tarifs suivants :
 - o CHF 1.- par jeu ;
 - o CHF 2.- pour les déguisements ;
 - o CHF 5.- pour la console wifi.

Eclairage public

Depuis quelques années, la recherche systématique de l'efficacité énergétique et de la diminution de la pollution lumineuse lors de la rénovation de l'éclairage public se poursuit.

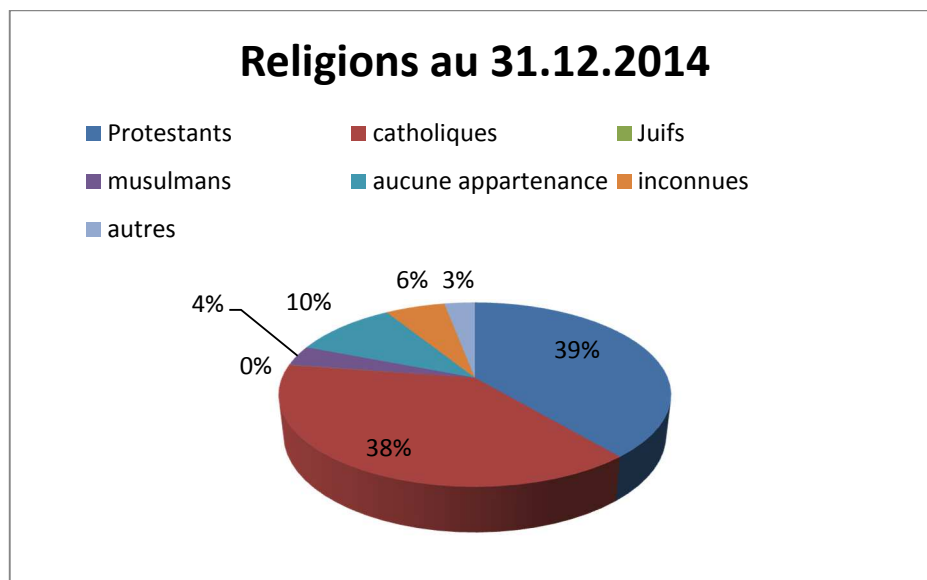
Dorénavant nous payons l'électricité effectivement consommée sur tout l'éclairage public suite à la pose des compteurs sur l'ensemble du réseau. Un contrat avec l'entreprise Duvoisin & Groux SA assure l'entretien et les dépannages du réseau. Il est entré en vigueur le 1er janvier 2005 pour une durée minimale de 3 ans, renouvelable tacitement pour une nouvelle période de trois ans et ainsi de suite. Le coût de l'entretien et des interventions est en constante diminution en raison de la modernisation du réseau. L'inventaire actuel, au 31 décembre 2014, comprend 401 points lumineux, dont 119 en garantie, pour un prix de fr. 8'694.-.

Conformément au budget, les travaux de remplacement s'effectuent régulièrement, comme suit en 2014 :

- remplacement des luminaires boules en calla LED;
- suite aux travaux de mise en séparatifs, les chemins des Rossignols, des Pinsons et des Ecureuils ont été équipés de luminaires LED;
- remplacement, aux frais des propriétaires, de deux luminaires sur le chemin privé des Pommiers;
- vandalisme sur deux luminaires à l'entrée de la halle de sports qui ont donc été remplacés par des calla LED;
- remplacement d'un luminaire endommagé par un auteur inconnu au chemin du Bief;
- les bornes endommagées au chemin de Vigny et au centre sportif ont été remplacées par des bora LED;
- installation des éclairages de Noël, complétée par la décoration des deux platanes sur la place du village.

Eglises & cultes

En application de la loi du 9 janvier 2007 sur les relations entre l'Etat et les Eglises reconnues de droit public, une statistique annuelle est sortie par le bureau du Contrôle des habitants. Elle fait état au 31 décembre 2014 de :



Paroisse protestante

La paroisse dénommée "Lonay-Préverenges-Vullierens" (correspondant aux 3 cures habitées de son périmètre) couvre les villages d'Aclens, Bremblens, Denges, Echandens, Lonay, Préverenges, Romanel-sur-Morges et Vullierens.

Les assemblées de paroisses se sont tenues le 30 mars à Vullierens et le 19 novembre à Préverenges.

Cette année, la balade découverte s'est déroulées à Lonay et Aclens ; une façon d'appivoiser les nouveaux contours de la paroisse. Elle a eu lieu en août, après le culte sur la colline du Monteiron.

Du côté des activités paroissiales, il est à relever - entre autres - l'éveil de la foi pour les 0-6 ans, le culte de l'enfance pour les 6-9 ans, la formation d'adultes, la soupe du Carême, le festival de pâtes en faveur du centre paroissial et la fête de Noël, ainsi que le catéchisme. Pour mémoire, le temple de Lonay accueille les fidèles tous les premiers mercredis du mois à 19h15 pour la prière.

En mars 2014, a eu lieu l'élection du nouveau conseil paroissial et le culte d'installation a eu lieu en juin à Denges. Le Conseil est composé de :

- Monique Cuendet (Bremblens)
- Jean-Charles Mignot (Denges)
- Ruth Bohner, Sandor Czellar et Janine Loup (Echandens)
- Marie-Noël Genton-Bonzon et Antoine Sordet (Lonay)
- Jean Fiaux et Natsumi Surmely-Kunioka (Préverenges)

Nicolas Merminod (pasteur stagiaire) et Isabelle Léchet (pasteure) ont quitté la paroisse. Christophe Verrey (pasteur) a renforcé l'équipe pastorale de janvier à juillet.

L'assemblée du Synode de l'EERV s'est tenue le 8 mars à la Maison des Pressoirs.

Du 10 au 16 août se sont déroulés les Kid's Games sur la place de sports. Il s'agit d'animations sportives, ludiques et bibliques.

Paroisse catholique

La paroisse catholique comprend les communautés de Morges, Apples/Bière et de Préverenges et environs. 31 communes en font partie et ses principaux lieux de cultes sont : l'Eglise de Morges, La Cure, les Chapelles de la Longeraie, de Préverenges, d'Apples ainsi que celle de Bière.

Les communes prennent en charge les frais de culte, l'entretien des lieux de cultes et les investissements du patrimoine de la paroisse.

Les prêtres de la Paroisse sont : Abbé Jean-Marc Brennenstuhl, curé modérateur qui coordonne la charge pastorale, et l'Abbé Edgar Imer.

Comme chaque année, une grande kermesse a été organisée au théâtre de Beausobre, à Morges.

Mme Agassiz, Conseillère municipale, s'est rendue aux assemblées de paroisse pour le budget et les comptes.

Centre paroissial

Durant l'année 2014, les fenêtres ont été remplacées, ainsi que l'isolation de la grande salle.

Pour assurer la pérennité du centre paroissial, la Commune de Lonay le finance, à hauteur de fr. 8'000.- par année, selon décision du Conseil communal. La paroisse contribue à hauteur de fr. 5'000.- par année sur une période de 2014 à 2019. Une discussion sera entamée en 2015 afin de tenter d'établir une convention entre toutes les 8 communes concernées au sujet du financement du Centre paroissial.

Section III : Bâtiments - Voirie - Domaines - Forêts - Parcs, promenades & fontaines - Terrains de sports - Cimetière - Déchèterie

M. Frédéric Gabriel

Appréciation générale

Les deux principaux sujets qui méritent constamment une attention particulière sont le vieillissement des bâtiments, qui demande de plus en plus de vigilance et d'entretien, et la gestion des déchets.

Principaux dossiers traités

2014 a été dédié notamment à la signature d'une convention entre les trois communes partenaires, soit Lonay, Bremblens et Romanel-sur-Morges, pour l'utilisation de la déchèterie « En Chaumet » dès le 1^{er} mars 2014.

Un glissement de terrain dans le bois de Faclay a été découvert par des habitants en janvier 2014.

Une étude de faisabilité du réaménagement de la zone sportive a été réalisée par Gilbert Henchoz Architectes paysagistes associés SA.

Dossiers ouverts et perspectives d'action

Zone sportives

Poursuite de l'étude de faisabilité et présentation, début 2015, d'un préavis au Conseil communal.

Bâtiment de la voirie

Etude pour le déplacement du bâtiment de la voirie.

Bâtiments

L'entreprise Von Auw SA a terminé les travaux d'amélioration énergétique entrepris l'année précédente.

Maison de commune

Comme demandé par la Commission des Finances, le changement de la chaudière du bâtiment a été effectué en 2014. Elle a été remplacée par une chaudière à gaz. La citerne à mazout enterrée a, quant à elle, été désaffectée et remplie de sable.

Maison des Pressoirs

Les travaux de réfection des façades extérieures (crépis + peintures), exécutés dans le courant de l'année, n'ont pas révélé de mauvaise surprise et nous avons pu profiter des échafaudages pour entreprendre quelques petits travaux supplémentaires.

Centre sportif

Parmi les objectifs de la présente législature, la Municipalité a annoncé vouloir procéder à la réorganisation des terrains de sports de la zone du Parc.

Comme mentionné précédemment, une étude a donc été confiée en vue d'évaluer le potentiel de réorganisation des installations sportives de la zone du Parc. Finalisée en juin 2014, elle permet d'établir une image directrice globale servant de base au développement de l'éventuel futur projet.

Les sociétés sportives locales ont été sollicitées pour définir leurs besoins, l'idée étant de revaloriser la zone en optimisant l'espace, en améliorant les structures et en offrant une logique d'utilisation et de déplacements plus homogène et complète tout en offrant des espaces d'agrément et de détente avec une qualité environnementale et écologique.

Le plateau du bas accueillerait un terrain de foot synthétique, ainsi que l'espace dédié aux activités tennistiques. Ce plateau serait en lien direct, de plain-pied avec le parking existant. Le plateau du haut accueillerait quant à lui un second terrain de foot, en lien direct et de plain-pied avec l'espace dédié aux festivités et la halle de gym. La piste d'athlétisme et les terrains de pétanque pourraient être repositionnés dans cet espace également.

L'étude préliminaire évalue le coût de ce projet global à environ 8 millions de francs. Le préavis du crédit d'étude a été soumis au Conseil communal au début de l'année 2015.

Salles de gymnastique

La requête tendant à obtenir une prolongation du délai de mise en conformité ayant été rejetée par les autorités cantonales, la citerne de la halle de sports enterrée a été mise en conformité par la pose d'un double manteau, ce qui a engendré des frais de près de fr. 15'664.90. Ce montant n'était pas prévu au budget.

Buvette et vestiaires

Plusieurs interventions, nécessaires au niveau des sanitaires, ont engendré des frais dépassant les montants initialement budgétés.

Terrains de sport

L'entretien des terrains de football, partiellement confié à une entreprise de la place, a donné satisfaction, tant à la Municipalité qu'aux membres du FC Lonay.

Bâtiment de voirie

Un véritable vestiaire, avec des sanitaires, a été aménagé pour le personnel de la voirie qui ne disposait jusqu'alors que d'un local peu adapté aux besoins des employés.

D'autre part, la chaudière du bâtiment de la voirie est tombée en panne, ce qui a nécessité son remplacement. Cette intervention n'était pas prévue au budget.

Parallèlement, le projet visant à déplacer le bâtiment de la voirie pour le placer près de la déchèterie a dû être provisoirement abandonné, l'application de la Loi sur l'aménagement du territoire (LAT) ne permettant pas cette implantation pour l'instant. D'autres solutions seront étudiées à l'avenir.

Immeubles de rendement

Route des Pressoirs 4

Les travaux de réfection du Café, liés au préavis n° 01/2014, se sont bien déroulés et n'ont révélé aucune mauvaise surprise. Le principe du prix forfaitaire pour la commune a été respecté et les quelques coûts supplémentaires ont été pris en charge par le restaurateur. Un nouveau bail a été signé pour 10 ans à partir du 1^{er} janvier 2015. Le bilan de cette opération est ainsi positif, la modernisation de son outil de travail donnant pleinement satisfaction à son utilisateur.

Bâtiments scolaires

Collège des Pressoirs

Une équipe de jeunes étudiants du village a aidé les concierges en charge du bâtiment pour les travaux de grands nettoyages, entrepris durant les vacances scolaires d'été.

Collège des Combes

Une étude de faisabilité a été commandée à Nicolas Fehlmann Ingénieurs Conseils SA pour examiner la possibilité d'un réhaussement du collège. Le but est de fournir au groupement scolaire toute information utile sur les possibilités d'enclassement supplémentaire offertes par les différentes communes concernées.

En l'occurrence, les conclusions de cette étude démontrent qu'il est possible de rehausser ce bâtiment avec une structure légère, du type charpente métallique ou ossature en bois.

Domaines

Vigne communale

La mise en place de la parcelle 642 « La Condémine » s'est terminée en 2014. Le cépage rouge (Garanoir), planté en 2011, a donné sa deuxième récolte en 2014 (4'069 kg). Le cépage blanc (Chasselas), planté en 2012, a donné sa toute première récolte cette année (1'166 kg). Le nouveau vin de la Commune, dans sa nouvelle bouteille, a ainsi pu être dégusté et offert.

Quant au mandat pour la mise en place et l'entretien de cette parcelle, attribué à M. Jean-Charles Détraz, viticulteur, il a été à nouveau reconduit.

Réserve naturelle du Bomelet

Un groupe de bénévoles se charge des divers travaux d'entretien des étangs et de leurs abords, en relation avec l'évolution de la faune résidente. Ce groupe est également très actif en matière d'informations sur la vie du site, publiant régulièrement des articles dans le Lon'Info et organisant des visites guidées pour les écoles. En 2014, ce groupe a officiellement pris le statut d'association. Son président est M. Jean-Paul Goy.

En partenariat avec la municipalité, décision a été prise d'entreprendre des démarches dans le but de faire officialiser le statut de réserve naturelle par les autorités cantonales.

Forêts communales

Le glissement de terrain dans le bois de Faclay a nécessité quelques travaux de sécurisation des lieux en partenariat avec le canton et une surveillance accrue de la part d'un spécialiste a été mise en place.



Comme chaque année, une tournée d'inspection et de martelage des forêts communales a eu lieu en début d'année.

M. Rochat, ancien garde forestier, a fait valoir son droit à la retraite en juillet 2014. Il a été remplacé par M. Furrer au sein du groupement forestier d'Apples, auquel appartient notre commune.

Enfin, quelques travaux légers d'entretien ont été effectués par la Protection civile entre le 12 et le 14 novembre 2014 sur une partie du sentier de Faclay.

Cimetière

Le réaménagement du jardin du souvenir et du columbarium a joué un rôle essentiel dans la gestion du cimetière et s'est soldé par des retours positifs de la part des familles des défunts. Durant l'année, 4 niches du columbarium ont fait l'objet d'une concession.

Déchèterie

Déchèterie "En Chaumet"

Les discussions commencées en 2013 entre les municipalités de Bremlens, Romanel-sur-Morges et Lonay ont porté leurs fruits puisque le 22 janvier 2014, les trois syndicats ont signé une convention d'utilisation de notre déchetterie « en Chaumet ». Cette dernière est ainsi devenue intercommunale à compter du 1^{er} mars 2015, les horaires étant également adaptés pour offrir à la population une plage horaire plus longue le samedi (+ 2h30). L'excellente relation entre les 3 municipaux concernés doit également être relevée et les retours très positifs des autres communes quant à l'utilisation de la déchetterie par leurs habitants confirment la réussite de ce projet.

Trois ambassadeurs du tri ont soutenu le personnel de voirie chargé d'accueillir et guider les utilisateurs de la déchetterie. Concrètement, MM. Florian Pasquier (également apprenti agent d'exploitation), Luca Ragonese et Yann Müller sont intervenus à tour de rôle chaque samedi. Leur disponibilité, la qualité de leur travail et leur engagement sont ici soulignés.

Traitement des déchets

Cette année, seules les données relatives aux ordures ménagères générées par les seuls habitants de Lonay ont été représentées sur le tableau ci-dessous. En effet, au vu du changement d'affectation de la déchetterie dans le courant de l'année, les données statistiques relatives aux autres matériaux, comptabilisés désormais dans les 3 communes, sont faussées et n'apporteraient aucune plus-value au présent rapport.

Type de déchets	Unité	Destination	2014	2013	2012
Ordures ménagères	Tonne	Valorsa	236.03	230.21	475.09

Section IV : Police - Transports publics - Service du feu - Informatique - Police des constructions, salubrité & retrait des clôtures

M. Yves Borremans

Appréciation générale

Le développement de la commune se poursuit avec la concrétisation de 2 projets, le premier sous l'Eglise et le second au chemin de Ruffy. Ces réalisations amèneront 16 appartements allant du 2 pces ½ au 4 pces ½, la fin des travaux est prévue pour 2015. Des plans de quartiers sont également à l'étude, mais les différents plans cantonaux ainsi que les exigences de la LAT ralentissent leurs développements.

Concernant les transports publics, la police et le service du feu, les coopérations intercommunales se poursuivent et nous permettent de développer ces services pour répondre, au mieux, aux besoins de notre population.

Principaux dossiers traités

Comme l'année dernière, les actes de vandalisme restent une préoccupation importante et nous demandent la mise en place d'actions pour y répondre en partenariat avec les acteurs de la sécurité que sont la police cantonale, les agents de sécurité intercommunale de Préverenges ainsi que les agents de Juggers Sécurité.

Le suivi des dossiers de la police de constructions, avec les 2 dossiers précités, mérite également d'être mentionné.

Dossiers ouverts et perspectives d'action

L'actualisation de notre plan général d'affectation qui date de 2001 n'a malheureusement pas pu être mise en œuvre en 2014. Ceci est dû au retard des travaux de la région pour la définition des zones du Palm 2012. Ces travaux arrivent à terme ce qui devrait nous permettre d'entamer cette révision en 2015.

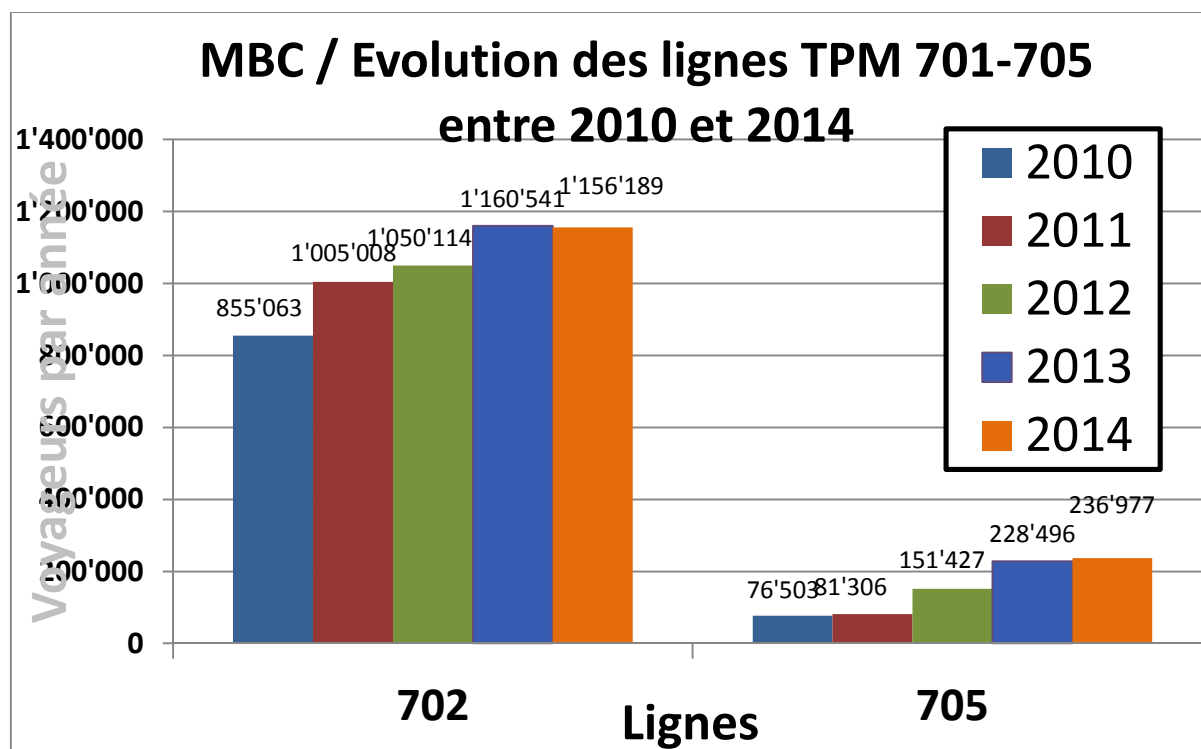
Concernant la police des constructions nous pouvons encore relever le projet d'amélioration du système d'informations à la population en changeant d'outil pour le plan cadastral et en créant un dépliant qui synthétise les différentes procédures en vue de l'obtention d'un permis de construire.

Transports publics

Depuis 2006, les prestations des TPM ont constamment évolué pour arriver à la qualité de desserte que nous connaissons aujourd'hui sur notre commune. La ligne 702 permet à nos habitants de se rendre aussi bien à Tolochenaz, en passant par la gare de Morges, qu'à la gare de Bussigny d'où partent les dessertes pour le nord vaudois.

La ligne 705 part quant à elle du haut de notre commune, de l'arrêt Lonay-Parc, pour rejoindre Ecublens en passant par l'EPFL. Cette ligne lie également entre elles les différentes communes de notre établissement scolaire et permet à nos étudiants de rejoindre les collèges où ils sont enclassés.

2014 n'a pas connu de changement dans la qualité des dessertes ; les lignes existantes ont connu une diminution de 2.1 % pour la 702 et une augmentation de 2.5 % pour la 705.



Voyageurs/an	Aller					
Ligne	2010	2011	2012	2013	2014	% 13-14
702	398'638	485'770	514'780	564'446	552'847	-2.1%
705	42'185	42'026	78'697	116'201	119'084	2.5%
Voyageurs/an	Retour					
Ligne	2010	2011	2012	2013	2014	% 13-14
702	456'425	519'238	535'334	596'095	603'342	1.2%
705	34'318	39'280	72'730	112'295	117'893	5.0%
Voyageurs/an	TOTAL					
Ligne	2010	2011	2012	2013	2014	% 13-14
702	855'063	1'005'008	1'050'114	1'160'541	1'156'189	-0.4%
705	76'503	81'306	151'427	228'496	236'977	3.7%
	931'566	1'086'314	1'201'541	1'389'037	1'393'166	0.3%

Par contre d'importants changements se sont produits à la tête des MBC. Le directeur, M. Pernet a quitté l'entreprise et a été remplacé au 1^{er} octobre par M. Gatabin, ancien responsable du trafic régional CFF pour la Suisse Romande. M. Gatabin a entamé une réorganisation importante de l'équipe de direction afin de pouvoir mieux répondre aux attentes des différents partenaires que sont les communes membres, pour les TPM, le canton et la confédération.

Suite à l'analyse des comptes des MBC et des TPM, la confédération et le canton ont exigé une révision de la comptabilité analytique ainsi que l'utilisation d'un outil performant. Ces exigences font suite à la répartition des frais administratifs entre les MBC et les TPM, ceux-ci étaient calculés par l'ancien directeur et ne correspondaient pas à la réelle répartition entre les 2 entités.

La nouvelle répartition est basée sur les charges d'exploitation des TPM et MBC et a eu pour effet une augmentation sensible de ces charges pour les différentes communes partenaires des TPM. Ces problèmes étant réglés, nous pouvons espérer pour les prochaines années une meilleure maîtrise des coûts.

Police

Les incivilités n'ont malheureusement pas baissé en 2014 et la municipalité a dû demander des prestations supplémentaires en augmentant les patrouilles aux abords des bâtiments communaux tels que la salle de gym, le bâtiment de la poste, etc.

Les différents acteurs en charge de la sécurité à Lonay se répartissent de la manière suivante :

Qui	Missions	Périodes	Lieux	Frais 2014	Droits
Police Cantonale	Ensemble des tâches liées à la sécurité prévues par la loi (LOPV)	365j/365j 24h/24h	L'ensemble du territoire communal	398'662	Toutes les missions de police prévues par la loi sur l'organisation policière vaudoise (LOPV). Et principalement: - La police d'ordre et en particulier la police de circulation et de navigation. - La police judiciaire, seule ou en collaboration avec la police de sûreté. - Des tâches de police administrative
Assistant de sécurité Préverenges	Stationnement, patrouilles, enquêtes natu, écoles.	Lu au Ve de 08h00 à 17h00. Occasionnellement le week-end et les nuits	L'ensemble du territoire communal	59'442	Contrôle du stationnement et amendes d'ordre (règles de circulation applicables aux véhicules en stationnement) Pour le reste les assistants de sécurité publique ont les mêmes droits que les particuliers.
Juggers sécurité	Surveillance des bâtiments et biens communaux	Nuits de Je à Ve, Ve à Sa et Sa à Di	Tous les bâtiments et terrains communaux	24'960	Selon Loi sur les entreprises de sécurité (LESéc) et son règlement (RLESéc). Pour les communes, surveillance des biens et bâtiments. Si l'entreprise garde un œil sur la sécurité publique, elle le fait à bien plaisir et non dans le cadre d'un mandat officiel. Pour le reste les agents de sécurité ont les mêmes droits que les particuliers.
Population de Lonay Police population	Diffuser les messages de prévention. Signaler à la police tous délits. Entraide entre voisins lors de vacances ou absences.	365j/365j 24h/24h	L'ensemble du territoire communal		Les droits de tout citoyen

Police-Population

Cette année, le concept « Police population » a été mis en place sur la commune, une séance d'information pour la population a été organisée et les personnes qui se sont inscrites reçoivent chaque mois des informations sur les actes de criminalités qui se passent sur le territoire communal. Des informations sur les vagues de criminalité en cours tels que vols à l'astuce par de faux policiers, sont également données à travers de ces infos-délits.

Vous trouvez en annexe une fiche explicative sur le concept population.

Criminalité

Les statistiques 2014 de la police cantonale font ressortir une augmentation de 10.1% du nombre de délits commis sur le territoire de notre commune.

Loi / Infractions, y c. tentatives	2014	2013	2012	2011
Total vie et intégrité corporelle (CP art. 111-136)	4	5	7	5
Vol, y c. d'importance minimum (sans vol de véhicule) (CP art. 139/172)	53	50	65	38
dont vol par effraction	36	26	45	22
Dommages à la propriété sans vol (CP art. 144)	7	8	11	11
Dommages à la propriété lors de vol	41	30	45	27
Violation de domicile lors de vol (CP art. 186)	38	33	51	25
Loi sur les stupéfiants (LStup)	7	6	11	1

Commission de police

La commission est composée d'un président, M. Yves Borremans, Conseiller municipal, et de deux membres qui sont Mme Irène Agassiz, Conseillère municipale et de M. Philippe Guillemain, Syndic. Ses principales missions consistent à officier comme organe de recours contre les décisions d'amendes d'ordre. Elle traite également des sentences municipales depuis 2013. La commission s'est réunie à 8 reprises en 2014.

Chiens

Au 31 décembre 2014, 113 chiens (117 en 2013) sont inscrits à la commune de Lonay. Les chiens de races dites « potentiellement dangereuses » sont régulièrement contrôlés par les autorités cantonales. En cas de problème, les particuliers peuvent en référer au vétérinaire cantonal.

SIS Morget



Le SIS MORGET, composé de 29 communes de la région morgienne représentant une population de plus de 50'000 habitants, est fort de 370 sapeurs-pompiers volontaires. Il est amené à intervenir sur ce secteur en cas d'incendies, d'inondations, de dégâts naturels, de petits cas de pollution, de soutien sanitaire et de divers cas particuliers. La section DPS Morges intervient pour des désincarcérations lors d'accidents avec blessé(s) incarcéré(s).

L'année 2014 a permis d'ajuster son organisation, tant dans le secteur opérationnel qu'administratif. Suite à la démission du remplaçant du commandant en début d'année, l'intérim a été assuré par l'état-major de commandement.

La mise en place de la fiscalisation des soldes a nécessité un travail considérable car il a fallu établir des fiches de salaires, ce qui a impliqué l'adaptation du programme de gestion du SIS en relation avec l'Etablissement Cantonal d'Assurance (ECA).

Face à l'accroissement du travail de gestion (administratif, instruction) et au manque d'effectif en journée, une réflexion doit être envisagée afin de déterminer s'il a lieu d'augmenter l'encadrement permanent afin de garantir la pérennité de nos missions.

Délégation communale

Les 29 communes membres de cette association sont toutes représentées par un délégué municipal de sa commune et ils constituent le conseil intercommunal. Le comité directeur est composé de 7 membres dont le président, Monsieur Roger Burri, conseiller municipal à Saint-Prex.

Les responsabilités concernant la défense incendie des communes sont déléguées au SIS Morget. Pour de plus amples renseignements, il y a lieu de consulter le rapport de gestion du SIS Morget.

Les locaux

Caserne de Morges – OI Morges DPS et direction du SIS

Une réflexion globale relative au déplacement du Service incendie et secours dans des nouveaux locaux est en cours. Cela fait partie d'une analyse des besoins à court et moyen termes afin de regrouper les services du feu dans des locaux fonctionnels, adaptés aux besoins d'aujourd'hui.

Projet nouveau local OI Saint-Prex – Ancien arsenal

En février, nous avons reçu confirmation que la commune de Saint-Prex avait acquis l'ancien arsenal au chemin Vergognausaz 45.

Projet nouveau local à Préverenges – OI Morges DAP

Suite à une volonté de la commune de Préverenges de réhabiliter les locaux actuels de la voirie et du service du feu pour les établissements scolaires de Préverenges, nous avons été approchés afin de déterminer les besoins en locaux à moyen terme sur la commune.

Evénements

PLANOR14, un exercice de grande envergure a eu lieu à la Grand-Rue à Morges dans le courant de l'été. Il avait pour but de tester la collaboration entre les divers organes d'intervention du SIS et les renforts cantonaux. Cet exercice a impliqué plus de 100 intervenants faisant partie des différents partenaires (SIS, Sanitaire, Police). Une présence du futur Etat-major de crise de la commune Morges était active afin de comprendre les enjeux des engagements nécessaires en cas de situation réelle.

Quelques chiffres

Le SIS Morget est intervenu à 376 reprises avec efficacité sur l'ensemble du territoire. Il faut noter une nette recrudescence de feux d'appartements sur notre secteur, qui ont nécessité un engagement important de la part de nos intervenants volontaires. Nous devons malheureusement déplorer le décès d'une personne retrouvée sans vie lors de l'incendie de son appartement, en février, à Préverenges.

Les alarmes sont réparties de la façon suivante :

- Feux 23 %
- Inondations 20 %
- Sauvetages 13 %
- Secours routier 2 %
- Alarmes automatiques 28 %
- Pollutions 3 %
- Divers 11 %

Ces interventions ont nécessité la participation de 3421 sapeurs pour un total de 5120 heures.

En 2014, le SIS a généré 593 activités planifiées qui représentent un total de 17'500 heures.

Quant à l'organe d'intervention (OI) de Denges, dont la zone d'intervention est composée des territoires des communes de Denges, Enchandens et Lonay, sous la direction du Cap Luc Giezendanner, il a assuré quatre



Passage sous gare

exercices de compagnie (DPS+DAP) et deux exercices de DPS seul, tous précédés de cours de cadres pour les préparer. A cela s'ajoutent la participation à l'exercice PLANOR14 et la sécurisation de plusieurs manifestations locales.



Chemin de la Creuse

Enfin, s'agissant des interventions à proprement parler, l'OI Denges a été mobilisé 38 fois (contre 27 en 2013) pour tout type d'intervention et de toute taille.

Il faut relever un nombre important de feux (12), ainsi que d'inondations (10), la plus marquante s'étant produite le 4 juillet 2014.

Pour plus de renseignements il y a lieu de consulter le rapport de gestion du SIS Morget. Voir aussi : www.sismorget.ch.

Police des constructions

Dans le domaine de la construction, l'activité se caractérise par une forte augmentation des demandes de permis de construire avec enquête publique.

La Municipalité a traité 42 demandes dont 28 enquêtes publiques et 14 demandes de dispenses d'enquête publique.

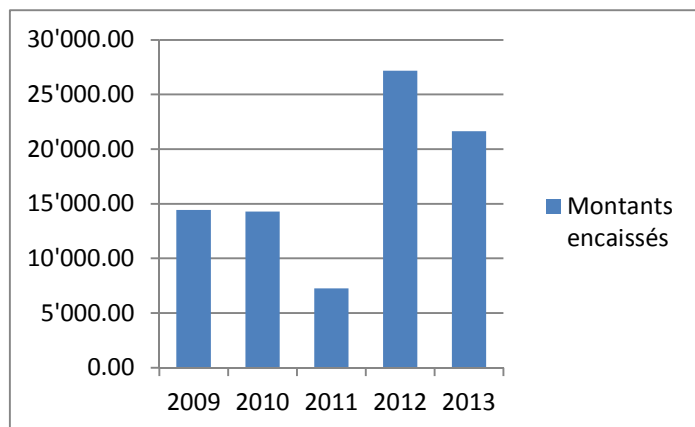
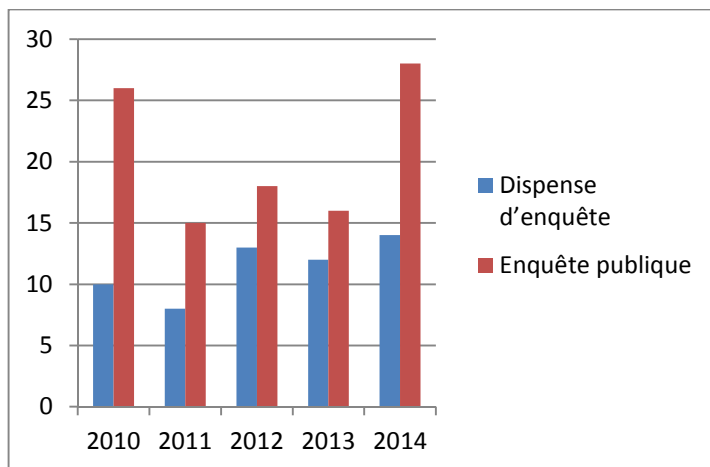
Plusieurs chantiers importants se sont terminés en 2014 sur la commune, comme la construction de 11 appartements au Chemin du Franey et de 5 appartements au lieu-dit « Sous l'Eglise ». Les permis d'habiter seront délivrés en début d'année 2015. L'important chantier du nouveau magasin « Landi la Côte SA » a également démarré en été 2014 et se terminera au printemps 2015 avec son ouverture prévue pour le mois d'avril.

La Loi cantonale sur l'énergie révisée est entrée en vigueur au 1er juillet 2014. Cette révision de la loi actuelle a été adoptée le 29 octobre 2013 par le Grand Conseil. Elle avait été rendue nécessaire par l'évolution rapide de la thématique énergétique ainsi que par la volonté forte du Conseil d'Etat vaudois d'anticiper la Stratégie énergétique 2050 de la Confédération (sortir du nucléaire). La révision concerne plus de 40 articles dont les dispositions les plus innovantes portent sur les énergies renouvelables, l'efficacité énergétique et le territoire. Les exigences légales induites par la révision de la loi sur l'énergie font l'objet d'un nouveau formulaire appelé « EN-VD 72 » qui doit être joint à toutes les demandes de permis de construire. La mise en place de panneaux solaires n'est quant à elle plus soumise à enquête publique, ni autorisation si elle remplit certaines conditions.

En Suisse, plus de la moitié de l'énergie utilisée pour le chauffage provient d'énergie fossile. Le bois, l'électricité et le gaz suivent. Bien qu'encore très marginaux, les systèmes de pompes à chaleurs, de chauffage à distance et de capteurs solaires sont en nette progression, tout comme le chauffage au bois.

Demandes d'autorisations

Année	Dispense d'enquête	Enquête publique
2010	10	26
2011	8	15
2012	13	18
2013	12	16
2014	14	28



Année	Montants encaissés
2010	14'290.40
2011	7'268.80
2012	27'171.45
2013	21'651.40
2014	28'330.95

Ces montants contiennent les permis de construire, d'habiter et les permis de fouilles.

Section V : Routes et signalisation – Canalisations – Epuración – PCI

M. Jean-Charles Détraz

Appréciation générale

L'entretien du réseau et le développement des différents projets de réaménagement routier, afin de moderniser et sécuriser notre réseau communal, ont été une préoccupation constante durant toute l'année.

Principaux dossiers traités

2014 a été principalement consacré à la réalisation du chantier de mise en conformité du séparatif et réparation du quartier Abbesses-Montaux. Au niveau cantonal, les études sur la requalification de la RC 80 (route de Denges) se sont poursuivies.

Routes & épuration

Quartier Abbesses-Montaux

Comme déjà annoncé dans le précédent rapport de gestion et en préambule, le chantier de mise en séparatif du quartier Abbesses Montaux, ainsi que les aménagements routiers divers et la réparation des collecteurs, a démarré le 17 septembre 2013. Le préavis municipal a été accepté par le conseil communal en date du 25 juin 2013. Un montant de CHF 4'800'000.- a été octroyé afin de réaliser cet important chantier.

La mise en séparatif des collecteurs d'eaux claires et d'eaux usées a été terminée fin 2013 sur la partie ouest du chemin des Abbesses, des Rossignols et sur le chemin Derrière la Cure, qui a également subi la réparation de la conduite d'eau potable.

Début 2014, l'entreprise René May s'est attaquée au chemin des Pinsons et au chemin de la Riaz pour la réparation des collecteurs ainsi que la pose d'un nouvel éclairage public. Un nouveau trottoir et quelques places de parc ont également été aménagés sur le chemin de la Riaz.

Fin juillet 2014, l'étape (voir photo) englobant toute la partie ouest du ruisseau a été totalement terminée (hormis la dernière couche de revêtement final qui a été réalisée en octobre).

Dès le mois d'octobre, les travaux ont démarré à l'est du ruisseau sur le chemin des Abbesses.

Afin de remettre en état les chaussées pour la période hivernale et d'assurer le déneigement en cas de besoin, le premier tronçon du chemin de Montaux a été préparé pour la pose de l'enrobé bitumineux au mois de décembre.

L'ouest du chemin des Abbesses, les chemins de la Ciblerie, de Montaux et de Réchoz sont prévus pour l'année 2015. Le planning des travaux est actuellement bien respecté et aucun retard n'est à signaler.

Depuis le mois d'octobre 2014, il a été décelé la présence de cuivre dans le sous-sol du chemin de Montaux et des Abbesses depuis le pont en direction d'Echandens.

Différents sondages ont été réalisés sur toute la longueur des chemins et analysés en laboratoire. La teneur en cuivre varie de 70 à 170 mg/kg. Le problème pour le déroulement des travaux est que la décharge terreuse de Bière où les matériaux de la première partie du chantier ont été évacués n'a plus pu accepter cette terre, Bière se trouvant en zone de protection des eaux S qui nécessite des teneurs très faibles en métaux. Il a donc fallu trouver un autre site pour évacuer ces matériaux où la vulnérabilité des eaux souterraines était plus faible sans toutefois devoir les évacuer en décharge pour matériaux pollués.

Le transporteur évacue actuellement la terre vers ses propres décharges car elles ne sont pas situées en zone de protection des eaux. La plupart des matériaux sont évacués à Montricher et précédemment une autre partie a été évacuée à la Sagrave à Villeneuve.

Le volume de terre évacué depuis le mois d'octobre jusqu'à la fin du chantier est évalué à 6'000 m³. La plus-value concernant cette nouvelle prise en charge de l'évacuation de la terre sera ressentie financièrement dès le printemps 2015.

Des informations sur la suite des travaux sont diffusées régulièrement aux piliers publics et sur le site internet de la Commune.

La situation financière, présentée sous forme d'un tableau, est transmise régulièrement à la Commission des Finances.



Partie ouest – terminée en juillet 2014



Partie ouest du Chemin des Abbesses après les travaux de réfection

Routes

Route d'Echandens

Les travaux sont terminés. Le préavis sera bouclé dans le courant de l'année 2015. L'installation d'un luminaire au passage pour piétons, situé à la hauteur de la voirie, doit encore être réalisée.

Chemin des Vignes

Site à la mise à l'enquête de novembre 2013, 5 oppositions ont été traitées dans le courant de l'année 2014. 4 d'entre elles ont été retirées avant la fin de l'année. La 5^{ème} a de bonnes chances d'être retirée dans le courant de l'année 2015.

La poursuite des travaux d'étude et de réalisation de ce tronçon va pouvoir dès lors reprendre.

Entretien courant

Une partie des travaux budgétés a été reportée en 2015 en raison d'investigations menées sur l'état de route de Roman, récemment entièrement refaite, mais sur laquelle des fissures ont été constatées. Dans l'intervalle, en attendant de pouvoir clairement identifier les causes de ces fissures, les travaux 2014 n'ont donc pas été confiés à l'entreprise concernée.

Canalisations – épuration

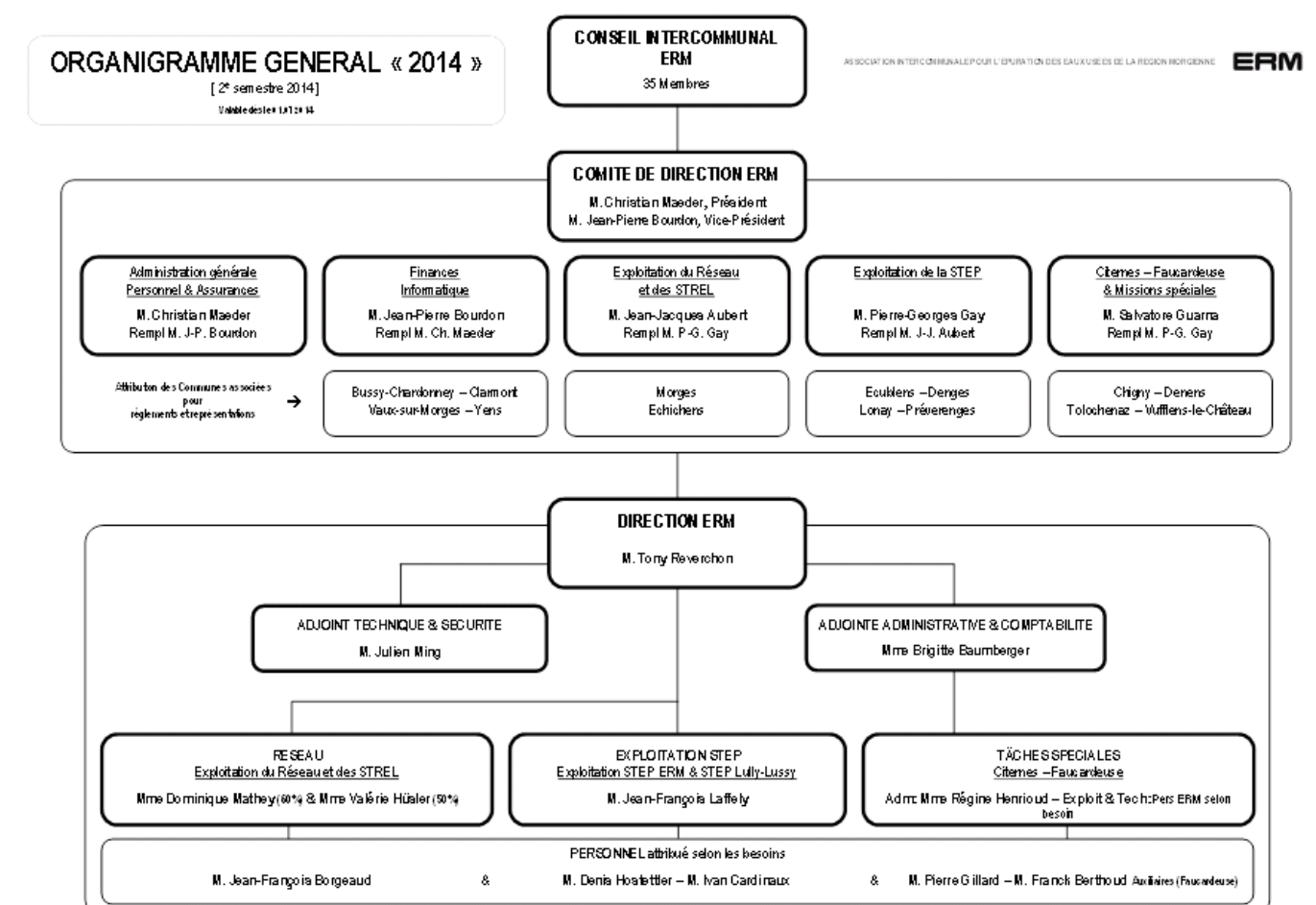
Mise en conformité des installations privées

Les contrôles de l'évaluation des eaux claires et usées des privés se poursuivent afin de continuer la mise à jour du dossier.

ERM

Ci-après, quelques extraits du rapport de gestion 2014 de l'ERM, lequel peut être consulté dans la totalité sous <http://www.erm-step.ch/component/downloads/viewdownload/1/141.html?Itemid=>.

Organigramme général



Préambule

Bien que le « Rapport de gestion 2014 » relate et commente en détails les nombreuses et diverses activités de l'ERM, il convient de souligner les quelques points particuliers suivants :

Sur le plan comptable et financier, la Direction et le Comité de direction ont officiellement informé les Commissions (finances et gestion) ainsi que le Conseil intercommunal des soupçons de malversations à l'encontre de M. Michel Delorme. L'affaire a été portée à la connaissance du Ministère public central en janvier 2013, et compte tenu du résultat global de l'enquête, le procureur général adjoint a ordonné le classement de la procédure le 15 septembre 2014, puisque le produit des infractions reprochées à M. Michel Delorme n'a pas été retrouvé. La Direction et le Comité de direction ont décidé de poursuivre les démarches entreprises à l'encontre des fiduciaires en engageant une procédure civile, actuellement toujours en cours.

Dans le domaine du « Réseau des collecteurs et des STREL », hors les travaux d'entretien courants, l'activité des collaboratrices et des collaborateurs de l'ERM a principalement été marquée par le bouclage de plusieurs préavis liés à de nombreux chantiers débutés en 2012 ou en 2013. Ces derniers ont concerné l'assainissement de divers tronçons du réseau des collecteurs et la rénovation de 4 STREL.

Dans le domaine de la « STEP », en complément des travaux d'entretien courants effectués et planifiés tout au long de l'année, le personnel de l'ERM a élaboré 2 préavis concernant d'une part, le remplacement du gazomètre et d'autre part, la modernisation de l'automatisme de la biologie. On notera qu'en 2014, le personnel d'exploitation a continué de veiller à l'optimisation de la consommation d'énergie. Ces mesures ont conduit au maintien du taux de couverture d'énergie électrique, stabilisant ce ratio, comme en 2013, à 99.3%.

Dans le domaine des « Tâches spéciales », on notera que la campagne de faucardage 2014 était en léger retrait par rapport à l'année précédente, compte tenu d'une saison estivale peu propice à la croissance des plantes aquatiques. Quant au contrôle des citernes, la date butoir du 31.12.2014, pour la mise en conformité des réservoirs enterrés à simple manteau, a conduit de nombreux propriétaires, soit à entreprendre les travaux nécessaires, soit à procéder à la mise hors service de ces citernes.

Le Comité de direction souhaite que tout lecteur puisse trouver dans ce rapport les réponses et éclaircissements nécessaires à ses interrogations et avant de conclure, il tient à adresser ses remerciements :

Aux quatorze communes membres de l'Association qui permettent à l'ERM d'assurer, dans les meilleures conditions, l'épuration de l'eau du bassin de population important que constitue la région morgienne ;

aux communes partenaires de l'un ou l'autre des domaines liés aux tâches spéciales pour la confiance qu'elles lui accordent ;

aux membres du Conseil intercommunal pour leur collaboration, leur confiance et pour le travail qu'ils accomplissent ;

aux membres du personnel de l'ERM pour leur engagement sans faille.

Séances du conseil intercommunal

En 2014, le Conseil intercommunal a tenu quatre assemblées :

- Le 12.03.2014 à Chigny, 1^{ère} séance de l'année 2014.*
- Le 24.06.2014 à Chigny, 2^{ème} séance de l'année et dernière séance sous la présidence de M. Charles-Henri de Luze.*
- Le 24.09.2014 à Vaux-sur-Morges, 3^{ème} séance de l'année et 1^{ère} sous la présidence de M. Christian Perret-Gentil.*
- Le 10.12.2014 à Vaux-sur-Morges, 4^{ème} séance de l'année.*

Préavis déposés en 2014

En 2014, le Comité de direction de l'ERM a déposé quatre préavis :

- N° 01/2014 Demande de crédit de CHF 147'000.--TTC, pour la réhabilitation du collecteur d'eaux usées ERM « Vallaire, N° 73 » à Ecublens*
- N° 02/2014 Demande de crédit de CHF 180'000.--TTC, pour le remplacement du gazomètre de la STEP*
- N° 03/2014 Budget de l'exercice 2015*
- N° 04/2014 Demande de crédit de CHF 185'000.--TTC, pour la modernisation de l'automatisation de la biologie de la STEP.*

Sommaire des décisions du Conseil intercommunal

Durant les séances tenues en 2014, le Conseil intercommunal a décidé :

le 24 juin 2014

- D'adopter les comptes et le rapport de gestion 2013.*
- D'octroyer un crédit de CHF 147'000.--TTC, pour la réhabilitation du collecteur d'eaux usées ERM « Vallaire, N° 73 » à Ecublens*
- D'octroyer un crédit de CHF 180'000.--TTC, pour le remplacement du gazomètre de la STEP*

le 24 septembre 2014

- D'adopter le budget pour l'exercice 2015*
- D'octroyer un crédit de CHF 185'000.--TTC, pour la modernisation de l'automatisation de la biologie de la STEP*

Entreprise de correction fluviale « La Maraîchère »

Les derniers travaux prévus en 2014 ont été réalisés, soit :

- La création de 4 nouvelles grilles le long du chemin des Vignes et du chemin de Roman ;
- La mise en place de 2 « peignes » pour retenir les branchages, situés sur le parcours du ruisseau, à l'intérieur du « petit bois ».

Bornes hydrantes

Bien que la nouvelle concession pour l'alimentation en eau de boisson pour la Commune de Lonay n'ait pas encore pu être signée, pour des raisons purement administratives, le transfert de propriété des bornes hydrantes à la Commune de Lausanne a été effectué.

Protection civile District Morges

Ci-après quelques extraits du rapport d'activités de la PCi.

Formation / instruction

*Former l'ensemble de nos astreints AIC sur le programme de gestion de crise SAGA-Crisis. **Réalisé !***

*Instruire un détachement de notre personnel apte à gérer une centrale Téléphonique destinée à Informer les Proches (TIP). **51 Personnes formées !***



Alarme pager

Tous les détenteurs de pager recevront 2 tests d'alarme durant l'année. Objectif à atteindre: 80% de quittances en retour.

En lieu et place des tests nous avons été alarmés 4 fois par le SSCM. Le taux de quittances est mauvais. Nous allons remettre l'ouvrage sur le métier en 2015.

Matériel d'intervention

*Finaliser les trains d'intervention selon les directives du SSCM. **Réalisé !***

Engagements au profit de tiers

*Assumer l'ensemble des missions reçues pour la Fête Cantonale de GYM à Bière en juin. **Réalisé !***

*Assurer l'appui demandé par le Cdt PCi vaudoise concernant AIR14. **Réalisé !***

Je considère que ceux-ci sont atteints, avec un bon résultat dû à l'engagement responsable de nos cadres et de nos astreints.

Effectif du bataillon

*Les objectifs ont été réalisés avec notre bataillon composé de: **651** incorporés, dont **88** porteurs de pager (EM + cp FIR), délai d'intervention 1 heure. **563** astreints FAR avec un délai d'intervention de 6 heures.*

EM

Plusieurs objectifs pour l'EM et les commandants de compagnie ont été fixés pour 2014:

- Améliorer l'efficacité des officiers assurant le service de piquet
- Développer la solidarité et l'esprit de corps

Instruction, exercices de prise de décision furent les principales activités des deux jours de travail à La Breguettaz, restaurant-dortoirs se situant entre Vaulion et le Col du Mollendruz. Nous avons profité de l'endroit pour nous «aérer l'esprit», quelques kilomètres en raquettes furent un plaisir pour certains, une découverte pour d'autres, mais aussi un calvaire pour une minorité. Au final, tout le monde a atteint le but et a pu découvrir l'ambiance particulière d'une nuit en dortoirs.



Après la phase technique, notre EM a préparé un exercice pratique d'évacuation et de recherche de personnes à l'EMS de l'Hôpital de Saint-Loup à Pommaples. Notre compagnie FIR, les pompiers, des résidents et du personnel de l'EMS, ainsi que la section des samaritains de Cossonay eurent l'occasion de collaborer durant cet exercice. Il en ressort que tous les intervenants ont apprécié d'avoir pu s'entraîner ensemble, de connaître les moyens que peut mettre à disposition chaque partenaire du domaine sécuritaire.

Il est évident que ce genre de collaboration doit absolument se développer sur l'ensemble de notre district.

Bilan: formation de base et perfectionnement

32 Astreints ont rejoint notre bataillon à l'issue de l'école de formation de base (EFB) à Gollion.

58 Personnes ont suivi un service d'avancement, Un paiement de galons ou un service de perfectionnement. Au total, **90** personnes, ce qui nous donne **539** jours de service effectués hors de notre région.

Cours au sein de l'ORPC District de Morges

Toutes les unités de notre bataillon ont fait service en 2014, ce qui représente: **1'524** participants pour un total de **2'740** jours de service. Au niveau du coût par habitant, excellente nouvelle, nous allons nous situer avec un résultat inférieur au budget.

Engagement des véhicules de l'ORPC et privés

L'ensemble des véhicules engagés au profit de notre ORPC, ont parcouru **40'727** km. Concernant les véhicules de l'ORPC, la moyenne se situe à **3'785** km parcourus par véhicule.

Activités de l'office

Les activités de l'office sont diverses. Nous constatons que les déménagements de nos astreints sont toujours plus nombreux. Les mutations sont en forte augmentation, de 1'790 en 2013, nous avons atteint 2'929 mutations en 2014, soit 64% d'augmentation.

Préavis

Le résumé est présenté dans le fascicule des comptes.

Conclusions générales

La Municipalité a l'avantage de vous présenter son rapport de gestion et ses comptes dans deux fascicules séparés ce qui devrait en faciliter la lecture.

Elle remercie toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs des différents services ainsi que les Conseillères et Conseillers communaux pour le travail que nous avons pu accomplir ensemble en 2014.

Décisions

Au vu de ce qui précède, la Municipalité vous prie, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre la décision suivante :

Le Conseil communal de Lonay

vu le préavis No 7 / 2015, rapport de la Municipalité au Conseil communal sur sa gestion pendant l'année 2014,

vu le rapport de la Commission de gestion,

attendu que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

décide

1. d'approuver le rapport de gestion 2014 de la Municipalité ;
2. de donner décharge à la Municipalité de sa gestion pour l'année 2014.

Ainsi adopté par la Municipalité dans sa séance du 18 mai 2015 pour être soumis au Conseil Communal.

Au nom de la Municipalité

Le syndic :

La secrétaire municipale :

P. Guillemin

C. Carrara

Lonay, le 18 mai 2015/cca

Lexique des abréviations

ACI	Administration Cantonale des Impôts
ACRM	Association des communes de la région morgienne
ACTS	Abroll-Container-Transport-Service AG (société)
AdCV	Association des communes vaudoises
AGILE	Adaptée Garante Intégrée Légitime Efficente
AJEMA	Réseau d'Accueil de Jour des Enfants de Morges-Aubonne
AMF	Accueillante en milieu familial
APE	Association de parents d'élèves
ARAE	Association vaudoise pour l'accueil de l'enfance
ARASMA	Association Régionale pour l'Action Sociale Morges-Aubonne
ARCAM	Association régionale Cossonay - Aubonne - Morges
ARI	Appareil respiratoire isolant
ASV	Aide sociale vaudoise
AVASAD	Association vaudoise d'aide et de soins à domicile
BPA	Bureau de prévention des accidents
CC	Cours de cadre
CCL	Commission culturelle
CDAP	Cour de droit administratif et public
CIBEST	Corps Intercommunal Buchillon Etoy St-Prex
CIN	Cycle initial enfantine
CMS	Centre médico-social
CODIR	Comité Directeur
COFOP	Centre d'orientation et de formation professionnelle
Copil	Comité de pilotage
COV	Conservatoire de l'Ouest vaudois
CP	Compagnie
CR	Cours de répétition
CYP	Cycles primaires
CYT	Cycle de transition
DAP	Détachement d'appui
DINF	Département des infrastructures
DPS	Détachement Premier Secours
EC/EU	Eau Claire / Eau Usée
ECA	Etablissement contre l'incendie
ECF	Entreprise de correction fluviale
EFB	Ecole de Formation de Base
EM	Etat- Major
EMS	Etablissements médicaux-sociaux
EPSP	Etablissement primaire et secondaire de Préverenges
ERM	Epuration des eaux usées de la région morgienne
ETP	Equivalent plein temps
FIR	Formation d'intervention régionale

GROPIL	Groupe de pilotage de l'association Région Morges
GT Région-Morges	Groupe de Travail de Région Morges
IES	Système intégré de gestion des déchets
IPC	Indice des prix à la consommation
LATC	Loi sur l'aménagement du territoire et les constructions
MBC	Transports de la région Morges-Bière-Cossonay
OCE	Office Cantonal des Etrangers
OCMP	Office Cantonal de la main-d'œuvre et du placement
OFROU	Office Fédéral des routes
OMSV	Office médico-social vaudois
ORPC	Organisation Régionale de la Protection Civile
PALM	Plan Agglomération Lausanne-Morges
PC	Poste de commandement
Pci	Protection civile
PGA	Plan Général d'Affectation
PGEE	Plan Général d'Evacuation des Eaux
POLYCOM	Réseau radio suisse de sécurité
QM	Quartier maître
RAMA	Centre de formation de la RAMA
RM	Région-Morges (anciennement SDRM)
RP	Rapport préparatoire
RPGA	Règlement du Plan Général d'Affectation
SDIS DEL	Service de défense incendie intercommunal de Denges, Echandens et Lonay
SDRM	Schéma directeur de la Région Morges
SDT	Service du développement territorial
SESA	Service des eaux, sols et assainissement
SISCUM	Service d'Incendie et Secours de la Communauté Urbaine Morgienne
SRM	Sécurité Région Morgienne
SSCM	Service de la Sécurité Civile et Militaire
SUVA	Caisse nationale suisse d'assurance en cas d'accidents
THV	Transport Handicap Vaud
TPM	Transports publics de Morges et environs
UAPE	Unité d'Accueil Pour Ecoliers
UCV	Union de communes vaudoises
VS	Voie secondaire baccalauréat
VSG	Voie secondaire générale
VSO	Voie secondaire à option